

Chaville

N° 110
SEPTEMBRE 2013

M a g a z i n e



DÉJÀ!?

C'EST LA RENTRÉE

RENDEZ-VOUS
LE 14 SEPTEMBRE
AU FORUM
DES ASSOCIATIONS

À QUOI RESSEMBLERONT
LES ESPACES PUBLICS
DU FUTUR CENTRE VILLE ?

FORUM DES SAVOIRS
UNE NOUVELLE SAISON
S'INAUGURE AVEC
JACQUES ATTALI

www.ville-chaville.fr

6. À la une

Votre été à Chaville

8. Qualité de la Ville

Dossier

Les espaces publics du futur centre ville

Interview

Bertrand Barré, président du Conseil Communal de Développement Durable

12. Vivre ensemble

Une Semaine Bleue

Pour "vieillir et agir ensemble"

14. Enfance / Scolaire

Rythmes scolaires

Un temps de concertation et de réflexion

16. Culture / Art de vivre

La rentrée de l'Atrium

Rencontre

L'histoire de l'art par Ambrogio Galbiati

20. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

22. Sport et Santé

Babysport

Pour apprendre comme des grands

26. Initiatives

Soutien scolaire

Quels dispositifs pour les élèves Chavillois ?

28. Grand Paris Seine Ouest

So digital

L'agence numérique de GPSO est née

30. Entreprendre

32. Citoyenneté

36. Vie pratique

38. Tribunes

40. Agenda

Supplément Forum des associations



6

Tous les rendez-vous de l'été en images.



15

Un Relais mixte entre les professionnels de la Petite enfance et les parents.



19

Sur les traces du vieux Chaville à l'occasion des Journées du patrimoine, les 14 et 15 septembre.



22

Festival des Sports de Nature : une 4^e édition record avec 14 000 participants.



25

Bossapas C'est reparti samedi 21 septembre !

**Pendant la période des six mois
précédant les élections municipales,
la publication de l'éditorial de Monsieur le Maire
est suspendue.**



VOTRE ÉTÉ À CHAVILLE

1. Fête des voisins (31 mai) : dans les cours d'immeuble ou à la Villa Beausoleil, les Chavillois se sont retrouvés pour un moment riche en rencontres et en échanges.

2. Collégiens au Mémorial de Caen (4 juin) : trois classes de 3^e de Jean Moulin se sont rendues sur les plages du Débarquement, accompagnées d'élus et d'Anciens Combattants.

3. Intervalle pour les accueils de loisirs (5 juin) : 120 enfants de Ferdinand Buisson et des Myosotis ont réinventé ce célèbre jeu télé.

4. Opéra pour les seniors (7 juin) : la Ville avait convié 580 seniors à cette représentation de *Carmen* par l'association Accords Majeurs, un spectacle reprogrammé à l'Atrium les 18 et 19 octobre.

5. Fête des Petits Bois (8 juin) : le quartier des Petits Bois s'est animé le temps d'un apéritif-buffet, avenue Sainte Adelaïde.

6. Don du sang (11 juin) : gros succès pour cette collecte réalisée à l'hôtel de ville, où 98 personnes se sont présentées. La prochaine est fixée au 2 décembre.

7. Une classe à la gendarmerie de Versailles Satory (11 juin) : les CM1 d'Anatole France ont pu découvrir et participer à l'entraînement de ce groupement blindé.

8. Les enfants mobilisés pour Grain de sable (12 juin) : l'accueil de loisirs des Jacinthes a remis à cette association 213 € récoltés lors de la journée des associations humanitaires.

9. Des récompenses pour tous les CM2 (19 juin) : 136 élèves se sont vus remettre une encyclopédie par Geneviève Daël, maire adjointe déléguée aux Affaires scolaires : "l'entrée en 6^e est une grande étape".

10. Excursions seniors (21 juin et 4 juillet) : Plus de 200 seniors ont embarqué pour une croisière sur la Seine, offerte par la Ville et commentée par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et 51 pour un après-midi guinguette à Chatou.





11. Fête de la musique (21 juin): cette 3^e édition a enchanté une foule venue nombreuse dans les jardins de l'hôtel de ville. **12. Les étoiles du baby volley (22 juin):** organisée par Chaville Sèvres Volley-ball, cette manifestation s'est déroulée au gymnase Eiffel de Sèvres. **13. Balcons fleuris des accueils de loisirs (26 juin):** les enfants des accueils (Ferdinand Buisson, Muguet, Jacinthes et Fougères) ont planté puis récolté un diplôme de jardiniers en herbe. **14. Fêtes d'écoles:** l'année scolaire s'est terminée au rythme des kermesses d'écoles pour le plaisir des familles. Deux enseignantes ont fêté leur départ en retraite, à l'hôtel de ville. **15. Rencontres sportives interclasses:** au stade Jean Jaurès, les classes primaires ont pu jouer et gagner. **16. Bibliothèque dans les jardins:** au gré d'une météo capricieuse, le Triporteur s'est déplacé à la rencontre des jeunes lecteurs. **17. Songe d'une nuit d'été (14 au 23 juin):** 2000 spectateurs ont assisté au festival Léz'arts de la Vallée de la MJC. **18. Fête nationale (13 juillet):** un grand bal très populaire, au son du groupe Megapop, a animé les jardins de l'hôtel de ville.



© ALBERINE GUILLAUME

À QUOI RESSEMBLERONT **LES ESPACES PUBLICS** DU FUTUR CENTRE VILLE ?

Au fil des travaux de construction du centre ville, un nouvel espace public apparaît progressivement. Jean-François Provost, architecte paysagiste du projet, nous décrit cet ensemble à découvrir à travers quatre nouveaux panneaux exposés à l'espace cœur de ville, 1 bis avenue de la Résistance.

Vue de la place du marché depuis l'avenue Roger Salengro.



Comment s'aménage l'espace public du futur centre ville ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de place centrale à Chaville. La place du marché sera le cœur du futur centre ville sur l'îlot Paul Bert. Elle pourra accueillir le marché, de "plein vent" et sous une halle couverte, et permettre également de nombreuses autres manifestations et animations. Elle aura la particularité d'être réalisée sur un parking souterrain dont une partie est réservée au public. Cette place urbaine sera traitée en pavage avec des plantations d'arbres à hautes tiges

Vue sur la rue de la Bataille de Stalingrad.



dans des fosses réservées, dans le parking. Ces arbres seront choisis pour éviter tout assombrissement des logements riverains de la place.

Comment circulera-t-on rue de la Bataille de Stalingrad ?

La rue de la Bataille de Stalingrad se transforme en un espace piétonnier. Cette "zone 20" sera réservée prioritaire-

ment aux piétons même si les voitures, en desserte des bâtiments riverains, seront tolérées. L'ensemble sera traité en pavage, d'une dimension plus petite que celui de la place du marché. Les voitures seront canalisées par des fosses de plantations et du mobilier urbain. Un alignement d'aulnes accompagnera la rue et les fosses de plantations recevront fusains, cornouillers,



Jean-François Provost.



Vue du parc des Coteaux.

graminées, lavandes, pavots, sauges, iris, achillées, etc. Enfin, pour évoquer l'ancien ru de Marivel, l'eau réapparaîtra dans ce nouveau quartier avec un mur d'eau, un bassin au chevet de l'église et un "ruisseau" descendant le long des escaliers devant l'école.

Quelle forme prendra le parc des Coteaux ?

Le parc des Coteaux devient un square qui accueillera les parents et les enfants de l'école des Pâquerettes. Les marches de 15 cm de haut se transformeront progressivement en assises de 30 cm pour permettre aux familles d'avoir un lieu où s'asseoir et un temps de respiration. Pour les plus grands, il y aura le "city stade", dans la partie basse du square, entouré d'une palissade pour éviter les nuisances. Cette palissade en bois se pro-

longera pour délimiter le square et le protéger des voitures. Le parvis de l'école sera entièrement piéton. Seuls les véhicules de secours ou ceux des personnes à mobilité réduite y auront accès. Les parties minérales seront là aussi traitées en pavage, mais plus rustique, pour affirmer le caractère bucolique du parc des Coteaux. Les essences d'arbres choisies (érables, hêtres, chênes, charmes, frênes...) sont celles de la forêt. Nous allons planter ces arbres pour "faire descendre" la forêt dans la ville.

Comment allez-vous préserver ce nouvel environnement ?

L'éclairage sera adapté à l'ambiance de chaque espace pour éviter toute source de pollution lumineuse et par souci d'économie d'énergie. Le matériel utilisé sera équipé de Leds avec variateur

d'intensité. Sur la place du marché, des points de récolte des eaux de ruissellement serviront à son nettoyage et à un système d'arrosage pour chaque zone plantée sur dalle. De même, le bassin, le mur d'eau et le ruisseau seront alimentés par le captage des eaux souterraines et des eaux de ruissellement. Pour les îlots Paul Bert et Stalingrad, des colonnes enterrées sont prévues pour les ordures ménagères. Elles permettront d'améliorer les conditions techniques et l'esthétique des équipements de collecte des déchets en habitat collectif. Enfin, le chauffage de l'ensemble du quartier sera assuré à la fois par le chauffage urbain (avec la cogénération : un système de production d'énergie à haut rendement à l'échelle de la ville) et par l'apport des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire. ■



Plan-masse général des espaces publics.

ESPACE "CŒUR DE VILLE" À DÉCOUVRIR

Trois îlots se construisent permettant ainsi au nouveau centre ville de voir le jour. Afin de vous présenter les différents projets, l'espace d'exposition "Cœur de ville" a ouvert ses portes en février dernier. Vous pouvez y découvrir les hommes, les métiers, les techniques et les talents qui contribuent à la réalisation de ce chantier. Vous y trouverez une exposition permanente présentant les différents projets des architectes par îlot, un "plan-masse" de l'ensemble du futur centre ville et toute l'actualité du chantier en images. Quatre nouveaux panneaux explicatifs décrivent l'aménagement des futurs espaces publics de cette ZAC.

1 bis, avenue de la Résistance (rez-de-chaussée). Tél. : 01 41 15 99 90. Ouvert le mercredi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h (fermé pendant les vacances scolaires).

ASSAINISSEMENT, RÉFECTION OU ÉCLAIRAGE... LE POINT SUR LES TRAVAUX

La période estivale est en général propice aux travaux réalisés par les services. Certains se poursuivront en septembre. Le détail pour chaque secteur.

Travaux d'assainissement avenue Roger Salengro

D'importants travaux d'assainissement, à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Ru de Marivel (SIAVRM) financés par le Conseil général des Hauts-de-Seine, ont commencé et se poursuivront jusqu'en fin septembre avenue Roger Salengro. Construits en 1896, les tuyaux en grès qui relient les immeubles aux collecteurs d'eaux usées étaient devenus poreux. Une première tranche de travaux avait été réalisée, entre juin 2009 et mars 2010, sur le collecteur intercommunal d'assainissement - dit "collecteur A" - au niveau de l'école Paul Bert. Après les travaux effectués à Viroflay en juillet 2012, c'est au tour de Chaville de réhabiliter les collecteurs B et D et les branchements des particuliers aux collecteurs A, B et D.

Ces travaux engendrent des perturbations pour la circulation avec une restriction à une voie sur l'avenue Roger

Salengro. Le stationnement est interdit au droit et aux abords des branchements à remplacer, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Un cheminement protégé est mis en place sur le trottoir et les places de stationnement neutralisées afin de maintenir une circulation piétonne. Ces travaux devraient entraîner l'abattage d'une dizaine d'arbres dont les racines, qui cherchent l'eau où elle se trouve, s'enroulent autour des tuyaux. Ils ne pourront pas être remplacés compte tenu des branchements souterrains posés qui empêchent toute replantation. De plus, le projet de requalification de la 910 prévoit, dans les mois à venir, un élargissement des trottoirs et le remplacement des tilleuls, par des platanes.

Sente Chartres Sac

En juin et juillet ont été réalisés dans ce secteur des travaux de réfection des trottoirs et du tapis de chaussée (c'est-à-dire la partie ouverte à la circulation des véhicules) ainsi que l'enfouissement des réseaux

télécom, électriques et d'éclairage public.

Rues Anatole France et de Jouy

Du 5 au 9 août, la réfection du tapis de chaussée a été réalisée. Elle concerne les rues de Jouy et Anatole France, du carrefour du Pavé des Gardes à celui de Saint Hubert.

Rue du Pavé des Gardes



L'éclairage public a été rénové, avec l'installation de nouveaux candélabres rue du Pavé des Gardes. Ces travaux ont été réalisés par le Conseil général des Hauts-de-Seine, propriétaire de la voie. ■

AUTOLIB' PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE

Depuis juin, les Chavillois bénéficient d'une troisième station Autolib'. Située 705 avenue Roger Salengro, elle complète l'offre de voitures électriques en libre-service qui ne cesse de se développer en Île-de-France.

Aujourd'hui, 30000 Franciliens utilisent ce réseau de 1800 voitures électriques ne produisant ni microparticules, ni gaz d'échappement et participent de ce fait à la lutte contre la pollution atmosphérique urbaine. Les prises de véhicules sont en constante augmentation sur la Communauté d'agglomération (plus 25 % en 2012) y compris sur Chaville. Les Chavillois les utilisent majoritairement pour des déplacements intramuros (22 %)* mais aussi pour se rendre à Paris. "Cette troisième station est issue d'une demande des Chavillois habitant dans le quartier Marivel/Passerelle. Située au 705 de l'avenue Salengro, son emplace-

ment pourrait être réévalué dans le cadre du projet de réhabilitation de l'avenue dans les mois à venir", commente François-Marie Pailler, maire adjoint aux Travaux, à la Circulation et aux Transports. Il complète: "L'expérience nous montre que les flux de population générés par Autolib' créent une dynamique et favorisent l'activité. Aussi, une quatrième et dernière station s'installera en sous-œuvre dans la future ZAC du centre ville". Face à cette extension, le syndicat mixte qui gère ce réseau devient Autolib' Métropole. Autre évolution à venir, la grille tarifaire est simplifiée avec un abonnement annuel ramené à 120 € (au lieu de 144 €) et

une gratuité à la journée pour inciter les Franciliens à tester ce nouveau mode de déplacement. Vous pouvez vous abonner en ligne si vous optez pour le prélèvement bancaire. Sinon, il suffit de se rendre à un Espace Autolib', muni de votre permis de conduire, d'une pièce d'identité et d'une carte bancaire pour obtenir un badge d'accès. Les stations d'abonnement les plus proches de Chaville se situent à Ville-d'Avray (1, place Charles de Gaulle) et à Meudon (10, rue de la Verrerie). ■

* Bilan Autolib' 2012, Direction des déplacements, GPSO, janvier 2013

Plus d'infos au 0 800 94 20 00 (numéro vert) et sur le site www.autolib.eu

LES MISSIONS ET LES ACTIONS **DU CONSEIL COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Conseil Communal de Développement Durable (CC2D) est une instance consultative instaurée en octobre 2009. Son président Bertrand Barré, éminent spécialiste en matière d'énergie, revient sur quatre années d'action.

Quelle est la mission de ce Conseil?

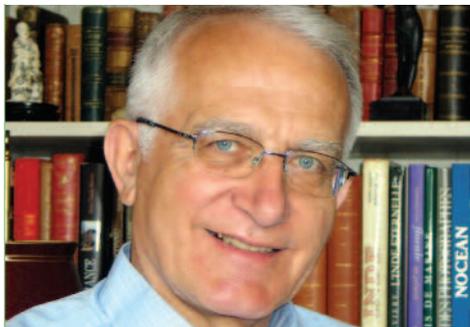
Le CC2D, avec des représentants aux profils très divers, émet des avis et des propositions. Les élus et les services techniques de la Ville participent aux réunions. Nous pouvons être saisis par le maire lorsqu'il désire un avis sur un sujet précis mais nous avons aussi une capacité d'auto-saisine pour émettre spontanément des suggestions.

Sont-elles toujours prises en compte?

Nous sommes libres de donner notre avis et la municipalité de le suivre ou pas. Mais l'expérience a montré qu'elle prenait souvent nos suggestions en considération. Nous intervenons suffisamment en amont pour qu'elles soient évaluées et prises en compte. Le cas échéant, nous y retravaillons. Tout est fait en grande transparence avec des comptes-rendus soumis au Conseil puis mis à la disposition du public sur le site www.ville-chaville.fr

Quelles ont été vos premières propositions?

Dès notre première réunion, nous avons eu une saisine immédiate sur la Charte du développement durable que les promoteurs devaient remplir pour l'aménagement de la ZAC du centre ville. Cette Charte a été très fortement enrichie par nos suggestions tout comme le volet communal de l'Agenda 21. Nous avons aussi donné un avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Nous fonctionnons par petits groupes de travail auxquels participent les membres intéressés.



Sur quels éléments vous basez-vous?

Nous sommes sur le terrain (participation à la journée du ru de Marivel ou à la Semaine du développement durable, visites de maisons à énergie positive...) et assistons à des présentations (sur le projet du tramway T6, le complexe sportif Marcel Bec...). Il faut que nous soyons nous-mêmes assez compétents pour donner des conseils aux autres. Le 22 juin, nous avons eu un compte-rendu sur le niveau d'achèvement de la ZAC pour voir comment a été respectée la Charte du développement durable. Ayant fortement participé à son élaboration, nous avons sollicité ce retour d'expérience [voir l'encadré ci-dessous, ndlr].

Votre bilan après quatre ans de présidence?

J'ai toujours pensé que cet organe consultatif était une bonne idée. J'en apprécie la courtoisie des débats, même sur des sujets parfois controversés. À ma surprise, les Chavillois savent que ce Conseil existe et m'en parlent. Mon rôle n'est pas de décider mais de le faire fonctionner sereinement et sans parti pris. ■

LA ZAC DU CENTRE VILLE À L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CC2D

Sont intervenus lors du CC2D du 22 juin l'aménageur, l'architecte paysagiste et les promoteurs du futur centre ville. Ils ont souligné les efforts entrepris pour respecter la Charte de développement durable: mur et bassin d'eau réalisés en circuit fermé, limitation de la consommation d'eau dès sa sortie du robinet, maîtrise de l'énergie (label BBC), limitation du chauffage, isolation acoustique extérieure, collecte des déchets en conteneurs enterrés, emplacements pour les vélos, stationnement en sous-sol ainsi qu'un chantier "propre" avec des déchets traités sur place dans des bennes spécifiques et des nuisances sonores et une pollution réduites au maximum. Retrouvez le compte-rendu sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Qualité de la ville et développement durable").

Point Info Droit

> Permanences en mairie

- Juriste (droit des affaires, droit commercial, droit pénal) : **LE 4^e SAMEDI DU MOIS, DE 9H30 À 11H30.**
 - Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30,** sur rendez-vous ;
 - Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30,** sur rendez-vous ;
 - Écrivain public : **LE 2^e ET LE 4^e MERCREDIS DU MOIS** (sauf pendant les vacances scolaires), **DE 14H15 À 17H,** sur rendez-vous.
 - Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **LES 3 PREMIERS SAMEDIS DU MOIS, DE 9H30 À 11H30,** sur rendez-vous ;
 - CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles) : **LE MARDI DE 14H À 17H,** sur rendez-vous.
 - ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LE JEUDI, DE 13H30 À 17H,** sur rendez-vous.
 - UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30,** sans rendez-vous ;
 - ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H,** sur rendez-vous ;
 - UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H,** sans rendez-vous.
- Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.**

> Permanences au CCAS

- Soutien à la parentalité : **LE JEUDI DE 9 H À 12 H SUR RENDEZ-VOUS (01 41 31 08 74).**
- Médiation familiale **LE LUNDI DE 15H À 19H, LE MARDI DE 9H À 12H SUR RENDEZ-VOUS (01 41 31 08 74).**

Ces permanences démarrent début septembre, la première sera donc le lundi 2 septembre pour la médiation familiale.

CCAS 22 rue de la fontaine Henri V

> Permanence au service de l'Urbanisme

PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux) : **LE 3^e MERCREDI DE CHAQUE MOIS, DE 9H À 12H,** sans rendez-vous.
Service de l'Urbanisme : 1456, avenue Roger Salengro.

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites tous les 15 jours, **ENTRE 10H ET 12H, LES JEUDIS 5 ET 19 SEPTEMBRE** au 01 41 10 27 80.

En bref

> **Inscriptions dans les accueils de loisirs pour la Toussaint**

Vous avez du **LUNDI 9 SEPTEMBRE AU VENDREDI 27 SEPTEMBRE** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, qui se dérouleront du **19 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE PROCHAINS**. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Ces dates doivent impérativement être respectées. **Les bulletins d'inscription sont à votre disposition au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs, en téléchargement sur le site www.ville-chaville.fr ou via le Portail famille <http://famille.ville-chaville.fr>**

> **Le Portail famille à votre service**

Vous souhaitez effectuer vos démarches administratives **7J/7 ET 24H/24** et recevoir des alertes sur les périodes d'inscription ? Connectez-vous au Portail famille sur Internet et gérez votre compte de chez vous. Ce Portail vous permet de visualiser les activités de vos enfants et de les pré-inscrire, notamment aux accueils de loisirs lors des vacances scolaires. Vous pouvez aussi payer en ligne, de façon sécurisée, certaines prestations, et consulter l'historique de vos factures. **Plus d'infos sur http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance**

> **Le sommeil des enfants en question**

"Questions de Famille", le nouveau service en ligne du Conseil général des Hauts-de-Seine, vous informe sur le sommeil du jeune enfant. Pourquoi les troubles du sommeil sont-ils si fréquents ? À quel moment faut-il consulter ? Comment favoriser l'endormissement chez l'enfant ? Les internautes retrouveront des interviews de spécialistes du sommeil et des professionnels du Conseil général et une multitude de services pratiques : FAQ, "mail to" pour questionner ces professionnels, un dossier recensant les ressources départementales, etc. **Plus d'infos sur www.hauts-de-seine.net**

> **Permanences de la CPAM**

Depuis la fermeture de l'agence CPAM de Chaville, au 1bis, avenue de la Résistance, les assurés ont deux possibilités. Ils peuvent se rendre à l'agence de Sèvres ou à la permanence hebdomadaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), **LE MERCREDI MATIN DE 9 H À 12 H**. Cette permanence est exclusivement réservée aux personnes ayant pris un rendez-vous sur la plateforme de la CPAM au 36 46. **CPAM de Sèvres : 6, avenue de l'Europe. Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17 h. Permanence du délégué social à Chaville : mercredi de 9 h à 12 h au CCAS, 22 rue de la Fontaine Henri IV. Rens. et rendez-vous : 36 46 (prix d'un appel local depuis un fixe)**

UN CAFÉ DES PARENTS POUR SE PRÉPARER À L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

Le prochain Café des Parents aura lieu le jeudi 19 septembre, de 9h30 à 11 h, à la Bibliothèque sur le thème suivant : "Nouvel enfant dans la famille : nouvel équilibre ?"

Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Boulogne-Billancourt (CIDFF 92 BB), le Café des Parents est un atelier de soutien à la fonction parentale. ■

Rens. : Claire Philibert au 01 41 15 96 20 ou par courriel c.philibert@ville-chaville.fr



COUPONS SPORT ET CULTURE

Les coupons sport évoluent à partir du 1er septembre. Désormais, ils permettent d'obtenir des réductions sur les activités sportives mais aussi culturelles. Les réductions vont de 50 € à 100 €.

Pour en profiter, il vous suffit de vous présenter au CCAS avec votre pièce d'identité et votre avis d'imposition. ■

Rens. au 01 41 15 96 20. Retrait des coupons au CCAS : 22, rue de la Fontaine Henri IV.

ON S'AMUSE LE 7 SEPTEMBRE AU QUARTIER DU DOISU!

Actions jeunes organise une fête pour les habitants du quartier du Doisu, samedi 7 septembre à partir de 13h30. Au programme : stands de jeux, animations cirque, spectacles, musique, etc. Organisée avec le soutien des services Fêtes et Manifestations, Vie associative, Jeunesse et Sport, cette manifestation au pied des immeubles est ouverte à toutes les familles, associations et bonnes volontés. Barbecue, gâteaux et boissons sur place. ■

Rens. au 01 47 50 89 02.



APPEL À PARTICIPATION

L'objectif des assemblées de quartier est d'apporter de la convivialité au travers des projets d'animations proposés et organisés par les habitants. La Ville les aide avec un soutien logistique et technique. Toutes les personnes habitant les quartiers du Doisu ou Marivel sont les bienvenues pour participer à ces assemblées. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas vous faire connaître auprès du service des Fêtes et Manifestations. **Rens. au 01 41 15 47 95 ou par courriel a.manckoundia@ville-chaville.fr**

UNE SEMAINE BLEUE POUR "VIEILLIR ET AGIR ENSEMBLE"

En marge de la Semaine nationale des personnes âgées sur le thème "Vieillir et agir ensemble dans la communauté", les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray s'associent pour proposer un programme d'animations aux seniors les 14, 15 et 17 octobre.

À Chaville, cinq conférences se dérouleront jeudi 17 octobre à l'Atrium. La journée débutera par une conférence de France Bénévolat sur le thème "On est tous le vieux de quelqu'un" comprenant la diffusion d'un court-métrage pour aborder la question des solidarités intergénérationnelles, suivie d'un débat entre des collégiens et des seniors du Club municipal des anciens de Chaville (de 9h30 à 11h). Claudie Kulak présentera ensuite la plateforme "La compagnie des Aidants" (de 11h à 12h), moyen efficace pour s'entraider, se rencontrer, s'informer et échanger. Ce réseau social s'adresse à tous ceux qui accompagnent les personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou le grand âge et met en relation des aidants familiaux avec des bénévoles. Une conférence sur "La mobilité et la sécurité des seniors en ambiance urbaine" sera illustrée des meilleures vidéos du Festival mondial de sécurité routière de l'Unesco et animée par Robert Trottein, président de la Fondation Laser International (de 14h à 15h30). Au même moment, l'occasion sera donnée aux grands débutants d'aborder l'univers

Semaine bleue

Sèvres - Ville-d'Avray - Chaville



informatique avec une présentation des ateliers de Seniordi, partenaire officiel de *Notre temps*, suivie d'une séance découverte animée par Laurent Vasquez (de 14h à 16h). Enfin, cette journée ainsi que cette Semaine Bleue intercommunale se clôturera sur un goûter avec le CLIC Entour'âge et des intervenants des trois communes (de 16h à 17h30). ■

Programme distribué avec ce *Chaville Magazine*.

Inscriptions du 23 septembre au 11 octobre, de 9h30 à 12h30, au CLIC Entour'âge.

Tél.: 01 41 14 50 96. 170, Grande Rue à Sèvres.

Un service de transport adapté est mis en place pour les personnes à mobilité réduite.

Contactez le CCAS au 01 41 15 96 20.

ATELIER MÉMOIRE PEPS EUREKA INSCRIVEZ-VOUS

Venez stimuler votre mémoire dans un cadre convivial favorisant le lien social entre participants. Le CCAS de Chaville organise, en partenariat avec Prévention retraite Île-de-France, un cycle d'ateliers mémoire. Ils se dérouleront tous les mardis du 17 septembre au 10 décembre, de 9h à 10h30. Un animateur propose des exercices ludiques destinés à mobiliser la mémoire, à renforcer les repères chronologiques et spatiaux et à stimuler la curiosité. Les séances sont adaptées au rythme et aux possibilités de chaque personne âgée.

Rens. et inscriptions avant le 6 septembre au 01 41 15 96 20. Tarifs: 20 € pour les Chavillois ou 40 €

LE CERCLE D'AMITIÉ DU 3^e ÂGE FAIT PEAU NEUVE

Cette association devient le Cercle d'Amitié de Chaville. À la rentrée, elle proposera un nouveau programme d'animations culturelles: une conférence et une sortie par mois, deux voyages annuels pour partager l'esprit de curiosité, de convivialité

et de solidarité qui règne au sein de cette association. Présente au Forum des associations, samedi 14 septembre, l'équipe vous présentera les activités à venir. ■

Rens. au 06 30 20 53 18

ou par courriel ca3a92@yahoo.fr

Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Salle Mollard: activités gratuites réservées aux adhérents.

Tout au long de l'année, **LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS, DE 14 H À 17 H 30**: jeux de société et de mémoire, coin bibliothèque, trois ordinateurs à disposition avec Internet en libre-accès, boissons chaudes et goûters.

• **LE LUNDI, DE 14 H À 17 H 30**: atelier mémoire animé par Nicole Menos.

• **LE MARDI, DE 10 H 30 À 12 H**: atelier chorale animé par Gérard Levilly

• **LE MERCREDI, DE 10 H À 11 H**: atelier gymnastique zen animé par Madeleine Osbach

• **LE VENDREDI, DE 14 H À 17 H 30**: atelier duplicata animé par Cécile Minez

• **JEUDI 26 SEPTEMBRE À 10 H**: réunion d'information sur les cours d'initiation à l'informatique proposés au CMAC (tarif: 8 €/h)

• Voyage annuel du club en Aveyron, **DU 10 AU 15 SEPTEMBRE**. Prix: 670 € + 90 € (pour une chambre simple) tout compris. Il reste des places. Rens.: Mustapha Rabih au 01 41 15 26 00, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> CLIC Entour'âge

• Gymnastique cérébrale, atelier animé par une neuropsychologue: **JEUDIS 26 SEPTEMBRE ET 3 OCTOBRE, DE 10 H À 11 H 30**. 15 places maximum. Tarif: 20 € les 10 séances.

• "Prendre soin de soi par la relaxation" 1 et 2, des séances animées par Sybille Bertrand de l'association Graine de Silence: **LUNDI 7 OCTOBRE DE 9 H À 10 H 30 (ATELIER 1) OU DE 10 H 45 À 12 H 15 (ATELIER 2)**.

Tarifs pour 10 séances: 84 € (atelier 1) et 99 € (atelier 2).

• Permanence France Alzheimer **MARDI 17 SEPTEMBRE, DE 14 H 30 À 17 H 30**.

Rens.: 01 41 14 50 96 ou par courriel clicontourage92@free.fr

• Permanence d'une psychologue. Une psychologue est à l'écoute des personnes âgées et des aidants, une fois par mois, dans les locaux du CLIC Entour'âge. Un suivi de cinq séances maximum est possible.

Rens. et inscriptions au 01 41 14 50 96 ou par courriel clicontourage92@free.fr
CLIC Entour'âge: 170, Grande Rue à Sèvres.

> Chœurs Vermeil

L'Institut des Hauts-de-Seine, en partenariat avec le Conseil général, propose aux personnes âgées du département un spectacle à l'Orangerie du Château de Sceaux: "Edith Piaf... Une voix d'éternité". Cette sortie est prévue **MARDI 24 SEPTEMBRE** avec un départ à 13h30 de l'hôtel de ville de Chaville.

Inscriptions à partir 2 septembre à la mairie ou au CMAC.

Le 28 mai s'est tenue à l'école Paul Bert une réunion d'information et de concertation sur la réforme des rythmes scolaires devant une centaine de personnes.



De gauche à droite : Nicolas Tardieu, représentant de la FCPE, Martine Bullier, représentante de la PEEP, Geneviève Daël, maire adjointe déléguée aux Affaires scolaires, Jean-Louis Gaucher, inspecteur de l'Éducation nationale et Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse.

CONCERTATION AUTOUR DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

À Chaville, Les rythmes dans les écoles primaires devraient changer à la rentrée 2014. Le décret paru le 24 janvier 2013 fixe le cadre suivant : une demi-journée de plus d'école par semaine le mercredi matin (dérogation communale possible pour le samedi matin) et des journées allégées en heures d'enseignement. Cette nouvelle organisation des heures d'enseignement crée "un trou" de 3 heures hebdomadaires dans les journées des enfants, périodes dont les communes sont invitées à s'occuper. Lors de la réunion

d'information du 28 mai, à l'école Paul Bert, les associations de parents d'élèves ont donné chacune leur point de vue sur cette réforme [voir la présentation complète sur le site www.ville-chaville.fr rubrique "Vos enfants"/"Réforme des rythmes scolaires", ndlr].

La CAAPE penche en faveur d'activités organisées par la Ville, deux fois par semaine par tranche d'une heure trente, pour les écoles élémentaires. La FCPE privilégierait des ateliers découverte repartis sur 4 créneaux de 45 minutes

par semaine, pour les maternelles, et deux créneaux d'1h30, en élémentaire. La PEEP préconise des interventions culturelles, créatives ou sportives d'1h30 en élémentaire mais, sur le fond, s'interroge sur les bénéfices de cette réforme pour les enfants. Enfin, lors de cette réunion, la FCPE a communiqué les résultats d'un sondage réalisé par ses soins à Chaville au printemps dernier : 87 % des parents préféreraient le mercredi comme demi-journée supplémentaire et 13 % le samedi. ■



QUESTIONS À...
GENEVIÈVE DAËL,
MAIRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE AUX
AFFAIRES SCOLAIRES

Qu'avez-vous retenu de cette réunion ?

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est un sujet compliqué. Il n'y a pas de solution jugée parfaite par toutes les parties concernées. Il est important de se concerter et d'informer sur les enjeux et les difficultés à mettre en œuvre ce projet. Cette phase de concertation nous apprend beaucoup. Après la réunion d'information du 28 mai, pour nous guider dans nos choix, nous avons réalisé un sondage en ligne destiné aux parents d'élèves et également auprès des enseignants. Tous deux sont en cours de dépouillement.

Quelles sont vos pistes de travail ?

Aujourd'hui, l'école fonctionne sur un rythme de 8h30 à 16h30 précédé et suivi d'un temps périscolaire. Soit nous gardons ces horaires (8h30 - 16h30) en instituant deux fois par semaine 1h30 d'activités proposées par la Ville, de 13h30 à 15h ou de 15h à 16h30. Soit nous raccourcissons la journée telle qu'elle se déroule aujourd'hui (le matin, le midi ou le soir) en assurant cependant l'accueil des élèves hors des temps scolaires obligatoires.

Quelle est votre position sur le sujet ?

Pour le bien de l'enfant, il faudrait que ces temps "d'activités Ville" soient des moments d'éveil et de découverte. L'idéal serait de proposer une vraie pause en début d'après-midi, moment où la concentration des enfants est moindre. Cependant, pour des raisons d'organisa-

tion - essentiellement le manque de salles et la difficulté d'attirer des intervenants sur de courtes périodes - il est très difficile d'offrir cette pause à tous les enfants en même temps. Les enseignants connaissent bien les moments propices aux apprentissages dans la journée de l'enfant et ont déjà construit leurs emplois du temps en ce sens.

Quelle sera la prochaine étape dans cette concertation ?

Actuellement, tous les acteurs de la sphère éducative chavilloise ont été consultés : enseignants, associations sportives et culturelles, Conservatoire, MJC, personnel municipal, etc. Une fois qu'un emploi du temps sera acté, la ville élaborera un Projet Éducatif Territorial (PEDT) en partenariat avec l'Éducation nationale et tous les acteurs péri-éducatifs pour favoriser l'épanouissement de l'enfant. ■

LES CM1 DE FERDINAND BUISSON PRIMÉS AU CUBE POUR LEURS CARNETS D'ART

Pour cette nouvelle édition de "Connectons nos écoles", organisée par Le Cube d'Issy-les-Moulineaux, les élèves et leurs enseignants avaient à réaliser une collection de carnets picturaux numériques. Une classe de CM1 de Ferdinand Buisson avait choisi de travailler sur Maurice de Vlaminck et a remporté le prix de l'écriture, remis par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr



QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE?

L'heure de la rentrée a sonné. Le 3 septembre, chaque enfant reprendra le chemin de l'école, pour rejoindre ses petits camarades et enseignants, et quelques nouvelles habitudes.

- À l'école des Jacinthes, les bois des portes et des fenêtres dans le hall d'entrée et dans la salle de jeu ont été remplacés.
- Une nouvelle classe va s'ouvrir à l'école Paul Bert et à l'école Ferdinand Buisson.
- Sophie Rousselin prend la direction de l'école élémentaire Ferdinand Buisson.
- Le Pédibus, mode de ramassage scolaire gratuit pour accompagner les enfants à l'école [voir le plan ci-contre, ndr], sera encadré pour l'année 2013-2014 par les parents bénévoles suivants:

Anatole France - Rive Gauche :

Stéphanie Dusser au 01 47 50 82 60 ou stephanie.dusser@neuf.fr

Anatole France - La Pointe :

Frédéric Levassor au 06 07 81 18 44 ou frederic.levassor@atoufisc.com

Paul Bert - Coteau : Laurent Tellier au 01 47 50 23 57 ou tellier2@free.fr

Paul Bert - Petits Bois : Nathalie Hibma au 06 09 88 48 21 ou n_louisjoseph@yahoo.fr
Les parents intéressés par ce dispositif, mis en place par la Ville, doivent contacter directement ces référents. ■

Plus d'infos sur le Pédibus au service Veille urbaine

au 01 41 15 82 00, par courriel prevention.securite@ville-chaville.fr ou sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques "Vie économique et pratique"/"Transport").

LES LIGNES PÉDIBUS



ÉCOLE FERDINAND BUISSON ILS ONT PASSÉ LEUR PREMIER PERMIS CYCLISTE

Vendredi 7 juin, deux classes de CM1/CM2 de Ferdinand Buisson ont passé leur permis vélo. Durant l'année, ils avaient suivi un "cycle vélo" de sept séances organisé par le service Jeunesse et Sports de la Ville. C'était l'occasion idéale d'aborder l'éducation à la sécurité routière, une thématique au programme des écoles. Les enfants ont donc pu apprécier cette action "vélo tout chemin", menée en partenariat avec la MAIF et l'Éducation nationale. Dans un pre-

mier temps, ils ont passé la partie théorique de leur "premier permis cycliste" avec l'Attestation de première éducation à la route (Aper). Celle-ci valide les savoirs et les comportements en tant que piétons, passagers et "rouleurs". La cérémonie de remise des permis s'est déroulée en présence de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Transports, à la Circulation et à la Sécurité. "Faire du vélo, c'est amusant mais il faut toujours se déplacer en toute sécurité",



leur a-t-il rappelé. Pour conclure cette session, ces deux classes ont terminé l'année avec une sortie dans la forêt de Meudon, vendredi 14 juin, en vélo bien sûr! ■

UN RELAIS MIXTE ENTRE LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET LES PARENTS

Le Relais mixte est un espace gratuit d'accueil, d'échange, de soutien et d'animation pour les jeunes enfants gardés individuellement. Cette structure accompagne les parents dans leurs démarches administratives concernant l'emploi d'une salariée (contrat, formation, bulletin de salaire, aides...). Les professionnelles y trouvent un accompagnement dans leurs pratiques professionnelles et une information sur leur statut et leurs droits. De plus, elle propose

un accueil des enfants sous forme d'ateliers d'éveil et de socialisation. "Nous proposons aux enfants accompagnés par leurs assistantes maternelles et leurs auxiliaires parentales des activités dans un espace totalement adapté à l'éveil des moins de trois ans. Les enfants restent sous la responsabilité de ces professionnelles qui se retrouvent une fois par semaine par petits groupes, d'une quinzaine d'enfants maximum", explique Valérie Diehl, responsable du Relais mixte où officient également une auxiliaire de puériculture, un agent d'entretien et une psychologue. Cette dernière

intervient quelques demi-journées par mois. Elle commente : "Pour les enfants gardés à domicile, fréquenter ce Relais est très enrichissant particulièrement après 18 mois. Sortir et rencontrer d'autres enfants, sur des petits temps réguliers, leur permet de découvrir la vie en collectivité en douceur. Quant aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales, elles se sentent en confiance dans ce lieu de ressources et de rencontres". Le Relais mixte reçoit les parents sur rendez-vous. ■

Relais mixte de la Chaloupe : 4 bis, avenue Sainte Marie.
Tél.: 01 41 15 96 10. Du lundi au vendredi, de 8h à 17h.



ALAIN DELON À L'ATRIUM LE 5 OCTOBRE

Grande première à l'Atrium ! Alain Delon s'y installe en résidence pour répéter la pièce qu'il jouera aux côtés de sa fille Anouchka, *Une journée ordinaire*, samedi 5 octobre. Il partira ensuite en tournée dans toute la France, un exercice auquel la star ne s'est jamais livrée.

Entre un père et une fille, la séparation est inéluctable. Un jour, elle part avec un autre et il faut l'accepter. Pas facile de donner à un inconnu ce qu'on a de plus précieux... Julie a 20 ans. Elle rêve de liberté et d'émancipation. Et en plus elle est amoureuse. Seulement voilà, elle vit seule avec son père veuf depuis douze ans qui n'a nullement l'intention de la voir quitter la maison. Alors, elle lui propose un marché. Lui présenter son

amoureux et faire la connaissance dans la même soirée de la femme que son père fréquente. Star adulée et père attentionné, Alain Delon rêvait de donner la réplique à sa fille Anouchka. Il a donc demandé cette comédie à Éric Assous qui lui avait déjà écrit *Les Montagnes russes* en 2004. La pièce alterne les échanges attendrissants ou piquants entre le tandem fille-père. Le duo est entouré des tout aussi talentueux Éli

Servier et Christophe Choisy. Jean-Luc Moreau a apporté sa touche personnelle à cette pièce qui fût un des grands succès du théâtre parisien en 2011. Tous les parents se retrouveront dans ce conflit des générations traité de façon humoristique et tendre. ■

Samedi 5 octobre, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations au 01 47 09 70 75.

Tarifs : 45 €, 43 € (réduit), 40 € (abonnés), 36 € (jeunes). Placement numéroté.



© MICHEL LAMDI



SAISON THÉÂTRALE EN PRATIQUE

Réservez vos spectacles à partir du samedi 7 septembre. Ouverture exceptionnelle ce jour-là de 10 h à 18 h, à l'Atrium de Chaville et au Sel de Sèvres. Désormais, vous pouvez bénéficier d'un abonnement unique et commun à ces deux théâtres. Les abonnements solos (25 €), duo (38 €) et famille (55 €) permettent de profiter de tarifs préférentiels sur tous les spectacles.

L'Atrium : 3, parvis Robert Schuman à Chaville.

Rens. au 01 47 09 70 75 ou sur le site www.atrium.chavilleblog.com

Le Sel : 47, Grande Rue à Sèvres.

Rens. au 01 41 14 32 34 ou sur le site www.sel-sevres.org



AVEC MIMI MATHY UN ANGE PASSE À CHAVILLE

Mimi Mathy tournait cet été un nouvel opus de la série à succès de TF1 : *Joséphine Ange Gardien*.

Dans ce 70^e épisode intitulé *Danse*, il sera question de tango avec des scènes tournées début juillet à l'Atrium de Chaville.

Bientôt sur votre petit écran... ■

FORUM DES SAVOIRS **UNE NOUVELLE SAISON** **S'INAUGURE AVEC JACQUES ATTALI**

La conférence inaugurale du Forum des savoirs se déroulera jeudi 19 septembre, à 20h30, avec un parrain de choix, Jacques Attali. Les conférences reprendront ensuite le 1^{er} octobre avec l'histoire d'un mythe, JFK.

Docteur d'État en sciences économiques, Jacques Attali est également diplômé de l'École polytechnique, des Mines, de l'Institut d'études politiques, de l'École nationale d'administration et docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères. Éditorialiste à *L'Express*, il a écrit une cinquantaine de livres (essais, biographies, romans, contes et pièces de théâtre). Son dernier ouvrage, *Diderot ou le bonheur de penser*, évoque cet écrivain immensément intelligent, totalement libre, follement amoureux et incroyablement créatif. "Quel plaisir de comprendre qu'il est plus important que tous les autres auteurs des Lumières, parce qu'il a

pensé avant d'autres aux droits de l'homme, à la révolution, à l'unité de l'espèce humaine; parce qu'il a bâti, avec *L'Encyclopédie*, le socle de la révolution politique, philosophique et économique de l'Europe". Le 19 septembre à l'Atrium, il nous racontera "la vie de Diderot ou le bonheur de penser".

Mardi 1^{er} octobre: reprise des conférences

Du 1^{er} octobre au 19 novembre, un cycle de six conférences sera consacré au fabuleux destin de John Fitzgerald Kennedy: "JFK: histoire d'un mythe de Brookline à Dallas". L'historien François Durepaire et le directeur de recherche Thomas Snegaroff, évoqueront l'un des personnages les plus populaires du XX^e siècle dont l'assassinat, 50 ans plus tard, reste toujours controversé.

Du 3 octobre au 14 novembre, Angel Bruceña, docteur ès science, évoquera "Une histoire du temps, de la mesure à l'illusion". Comment la science définit-elle le temps? Telle sera la thématique développée à travers ses cinq conférences. ■

Conférence inaugurale: jeudi 19 septembre, à 20h30, à l'Atrium.

Entrée libre sur réservation conseillée au 01 47 09 70 70.

Plus d'infos au 01 47 09 70 70 ou sur le blog <http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

L'ORCHESTRE DE PIANO DU CONSERVATOIRE DE CHAVILLE

Différentes pratiques collectives sont proposées aux élèves du Conservatoire tel l'orchestre de piano. Les élèves et leur professeur, Filippo Antonelli, racontent ce "projet très constructif".



Cet orchestre de piano, composé de huit élèves environ, se renouvelle chaque année avec des nouveaux participants, chacun ayant la possibilité de changer d'atelier en début d'année scolaire. Mathilde est enchantée du répertoire qu'elle a pu y découvrir telle la transcription de la *Petite musique de nuit* de Mozart. Christina a apprécié cette nouvelle pratique lui permettant d'aborder des parties originellement conçues pour d'autres instruments. Alexandra a plutôt été sensible à l'esprit de groupe et à la bonne ambiance de cette classe. D'autres comme Grégory ont choisi de revenir dans cet orchestre original plutôt que de suivre un des autres modules proposés (improvisation, initiation au clavecin, analyse, piano

jazz). "Les pièces sont très belles et nous avons aussi la possibilité d'apprendre à diriger tour à tour cet ensemble", confie-t-il. Depuis la création de cet atelier, ces anciens élèves ont déjà participé à plusieurs manifestations en exécutant des pièces non négligeables du répertoire comme le *Concerto n°1* de Beethoven et la *40^e symphonie* de Mozart. Filippo Antonelli, leur professeur, confie: "Il est agréable de travailler avec eux. Les nouveaux élèves, désorientés au début, font de réels efforts pour s'adapter à un comportement plus collectif. L'approche de partitions non pianistiques est aussi un cap à franchir. Mais tout cela reste très constructif". Encore de beaux moments musicaux à partager cette année! ■

L'HISTOIRE DE L'ART RACONTÉE PAR **AMBROGIO GALBIATI**

La reprise des conférences d'Ambrogio Galbiati est fixée au lundi 14 octobre, à l'Atrium.
Rencontre avec cet artiste qui a "toujours voulu peindre pour avoir quelque chose à regarder".

"Je m'intéresse à l'histoire de l'art depuis mon enfance mais je ne suis pas un historien. Dans le monde universitaire, je perdrais ma liberté. Un historien de l'art doit déployer ses connaissances. Moi, j'utilise certains concepts que je développe dans mon travail de peintre", insiste en préambule Ambrogio Galbiati. Après avoir étudié à l'Académie des arts de Milan et de Munich puis dirigé une galerie à Palerme, il a travaillé durant quinze ans au Musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou comme conférencier et à l'École du Louvre comme professeur auxiliaire. Il y a cinq ans, l'artiste a accepté de donner des conférences à l'Atrium sur une proposition de Catherine Cunéo d'Ornano, directrice de l'Atelier d'art et de gravure de Chaville.

40 thèmes abordés en 5 ans

Au cours de ses interventions, il a pu aborder une quarantaine de thèmes allant de la peinture préhistorique à celle



Ambrogio Galbiati.

des années 70/80. "Même si je passe 300 fois devant une toile de Picasso, j'aurai toujours quelque chose à dire et on ne me posera jamais les mêmes questions. Avec mes conférences, je suis confronté à un public qui me sert à maintenir vivant mon questionnement et mon esprit critique vis-à-vis de la peinture", confie ce peintre reconnu. Pour préparer ses

conférences, ce passionné s'inspire de sa banque de données composée de 22 000 images afin d'illustrer chacun de ses cours d'un diaporama d'une centaine d'œuvres. "Il nous laisse libre de recevoir les œuvres qu'il a choisies sans les surcharger de commentaires. Il nous donne les indications essentielles avec son filtre, celui d'un merveilleux artiste", commente Frédérique, une de ses auditrices. Sur son travail d'artiste, il indique : "Pour moi, peindre est une nécessité et aussi un plaisir, celui de se confronter à l'inconnu. Mon travail a été bouleversé par la découverte de grottes préhistoriques. Je me suis rendu compte que le plus important était de trouver un sens à mon travail. Il ne sert à rien de peindre si on ne se pose pas de questions vitales". Les cours d'Ambrogio Galbiati ont lieu les 2^e et 3^e lundis du mois, de 19h à 21h, à l'Atrium [voir le détail page 18, ndlr]. ■

Tarifs: 190 €/an ou 30 € pour les abonnés
au Forum des savoirs et les 15-25 ans.
Rens. au 01 41 15 18 23.

L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ET DE GRAVURE **DANS LES PAS DE COROT**

Du 21 au 29 septembre, l'Atelier d'arts plastiques et de gravure expose les œuvres de ses élèves dans les coursives de l'Atrium. La directrice de cet atelier, Catherine Cunéo d'Ornano, rend chaque année un hommage à un artiste de la région. À travers le travail de ses élèves, elle a donc choisi d'évoquer Corot (1796-1875).

Ce peintre mondialement connu était un grand voyageur. Il a parcouru la France et l'Italie en quête de paysages et de portraits. Mais il a également peint près de 250 tableaux à Ville-d'Avray où il possédait une maison de campagne au bord

des étangs. Vous pourrez découvrir, à l'Atrium, les tableaux réalisés par les différentes sections (enfants, jeunes et adultes) de l'Atelier. Une centaine d'élèves a participé. Ils présenteront leurs peintures, gravures, pastels, dessins de paysages, portraits et nus de tous formats, le travail de toute une année. ■

Du 21 au 29 septembre, de 14h à 19h.
Vernissage le samedi 21 septembre à 17h.
Dans les coursives de l'Atrium.
Rens. au 01 41 15 18 23
ou sur le blog <http://adap.chavilleblog.com>



SUR LES TRACES DU **VIEUX CHAVILLE** POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 14 et 15 septembre aura lieu la 30^e édition des Journées européennes du patrimoine, l'occasion de découvrir un Chaville historique au gré de douze nouvelles bornes installées dans la ville. Un parcours réalisé par le service des archives de la Ville en collaboration avec l'ARCHE et son président Pierre Levi Topal, sous l'égide de Maurice Blandeau, conseiller municipal délégué au patrimoine historique.

À l'instar d'autres communes de la Communauté d'agglomération, les rues de Chaville s'agrémentent de bornes historiques. À terme, une trentaine de panneaux explicatifs présenteront tous les quartiers et toutes les époques, avec notamment un parcours spécifique intitulé "Vieux Chaville" dans le quartier de

la Mare Adam. Pour l'heure, un premier parcours nous mène de l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu (square Boyan), autour duquel le petit village de Chaville s'est développé jusqu'aux gares de Chaville Rive droite et Rive gauche.

D'Inchadi villa à Chaville, une histoire de douze siècles

Inchadus, évêque de Paris de 811 à 831, avait décidé d'édifier une métairie dans un endroit paisible pour y soigner les convalescents de l'Hôtel-Dieu de Paris. Son choix s'est porté sur une vallée verdoyante, à proximité du petit village d'Ursine, pour bâtir ce domaine rural composé de quatre corps semi-fortifiés autour d'une cour intérieure et d'une chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste. Un village s'est formé progressivement autour de cet Hôtel-Dieu sous le nom d'*Inchadi villa* qui signifie "domaine d'Inchadus", un terme latin qui se déforme au cours des siècles pour devenir Chaville...

Les châteaux, la porte de la Mare Adam, l'étang d'Ursine et ses guinguettes, le lieu-dit du Puits-sans-Vin, les vignes, le Doisu et ses blanchisseries, le Petit Viroflay jusqu'à la construction des deux lignes de chemin de fer reliant Paris à Versailles décidées en juin 1836... ces bornes historiques seront implantées là où l'histoire a laissé une trace dans le patrimoine chavillois. ■

OÙ DÉCOUVRIR CES BORNES HISTORIQUES ?

1. Hôtel-Dieu: square Boyan
2. Château de Michel Le Tellier: au milieu de l'avenue Saint-Paul
3. Château de Tessé: angle des avenues Talamon et Louvois
4. Château Saint-Paul: angle des rues Anatole France et de Jouy
5. Porte de la Mare Adam: au pied de la porte
6. L'étang d'Ursine et les guinguettes: face à la Pergola en bordure de forêt
7. Le Puits-sans-Vin: au niveau du 1586 de l'avenue Roger Salengro
8. Les vignes: rue Paul Vaillant-Couturier à l'entrée des vignes
9. Le Doisu et la blanchisserie: angle des rues de la Fontaine Henri IV et du Gros chêne
10. Le petit Viroflay: angle de l'avenue Roger Salengro et de la rue Guillemot
11. Gare Chaville Rive droite
12. Gare Chaville Rive gauche

Retrouvez le plan détaillé sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques "Chaville, ville résidentielle pour tous"/"Chaville et son histoire").



INSCRIPTIONS AU MARCHÉ AUX PUCES

Le prochain marché aux puces du Club municipal des anciens aura lieu dimanche 6 octobre, devant l'Atrium et dans la contre-allée de l'avenue Roger Salengro. Il est organisé en collaboration avec l'entreprise Paul Organisation. N'attendez pas pour vous inscrire, les places sont limitées.

Tarif: 24 € le stand de 3 mètres linéaires.

Rens.: Christian Paul au 06 18 48 89 38 ou par courriel paulchristian@neuf.fr

En bref

> Reprise des activités

- Atrium : réouverture **MARDI 3 SEPTEMBRE** et reprise du cinéma **LE MERCREDI 4 SEPTEMBRE**.
- Bibliothèque : réouverture aux horaires habituels à partir **DU MARDI 3 SEPTEMBRE**.
- Atelier d'arts plastiques et de gravure : reprise des cours **LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE** (enfants) et **LE MARDI 1^{er} OCTOBRE** (adultes).
- Cours d'histoire de l'art : reprise **LE LUNDI 14 OCTOBRE, À 19 H.** à l'Atrium.
- Conservatoire : ouverture **LE MARDI 3 SEPTEMBRE**. La rentrée 2013-2014 aura lieu **LE LUNDI 16 SEPTEMBRE** pour les élèves des sept conservatoires de Grand Paris Seine Ouest.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera des cours à l'Atrium, **LES LUNDIS DE 19 H À 21 H**. Reprise des cours **LE 14 OCTOBRE** avec les thèmes suivants :

- "Espaces : de Lascaux à Pollock", **LE 14 OCTOBRE** ;
- "Picasso, Braque, et les cubistes", **LE 21 OCTOBRE**.

[voir notre article page 16, ndlr]
Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure ; Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.

> Portes ouvertes à la Passerelle des Arts

La Passerelle des Arts, association culturelle et artistique, organise ses portes ouvertes **LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE, DE 10 H À 18 H**. Ce même jour, elle sera présente au Forum des associations.
Rens. au 01 47 50 45 11 ou par courriel contact@la-passerelle-des-arts.org

> 5^e Salon des amateurs

Organisé par l'association des Amis des Arts de Chaville, le Salon des amateurs se déroulera **DU MARDI 1^{er} OCTOBRE AU DIMANCHE 13 OCTOBRE, TOUTS LES JOURS DE 14 H À 19 H** dans les coursives de l'Atrium. Il est ouvert aux adultes et aux adolescents, à partir de 11 ans. Cette année, chacun pourra s'exprimer sur le thème de son choix en toute liberté. De nombreux prix seront décernés par un jury indépendant constitué de personnalités artistiques. L'an dernier, le prix de la Ville de Chaville avait été attribué à Michel Jouenne. Le vernissage, ainsi que la remise des prix, auront lieu **LE SAMEDI 5 OCTOBRE, À 18H**. Dossier d'inscription à télécharger sur le site www.amis-des-arts-chaville.com et à envoyer complété, **AVANT LE LUNDI 9 SEPTEMBRE**, à Nicole Paillet : 1748, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.
Rens. au 06 87 72 04 85, par courriel contact@amis-des-arts-chaville.com ou sur le site www.amis-des-arts-chaville.com

LA MJC DE LA VALLÉE VOUS OUVRE SES PORTES



> Forum des associations

La MJC de la Vallée vous donne rendez-vous au Forum des associations sur le parvis de l'Atrium, samedi 14 septembre. Ce sera l'occasion de rencontrer l'équipe de la MJC et d'obtenir des renseignements sur les activités proposées [voir notre article page 19, ndlr].
Attention aucune inscription ne sera possible sur place, vous pourrez retirer uniquement des passeports d'essais.

> Fête du Sport

Samedi 7 et dimanche 8 septembre, la MJC vous propose un week-end fitness pour découvrir et reprendre votre activité sportive en douceur. Divers cours sont programmés sur ces deux jours. Vous êtes les bienvenus munis de votre invitation à retirer à la MJC de la Vallée dès le 2 septembre.

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPTEMBRE.

> Porte ouvertes pour les ados

La MJC de la Vallée vous donne rendez-vous pour une présentation de la Maison D'à Côté : accueil multimédia

des mercredis après-midi, les grands événements de l'année, les séjours, l'organisation des vacances et les projets des ados.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE, À 10H30.

> Portes ouvertes de la Ludothèque

La ludothèque Pré Lude ouvre ses portes à tous les amateurs du jeu et du jouet (enfants, ados, adultes) et propose des espaces ludiques autour de jeux traditionnels, en bois, de coopération, d'adresse, d'imitation, etc. Ce sera l'occasion de passer un moment de détente et de rencontrer les animateurs de la ludothèque.

Entrée gratuite. Les enfants de 3 à 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE, DE 14 H À 18 H.

> Portes ouvertes à La Salamandre

L'équipe de La Salamandre vous donne rendez-vous pour vous présenter la saison 2013-2014. Spectacles, concerts et autres surprises vous attendent !

SAMEDI 5 OCTOBRE, À 20 H.

INSCRIPTIONS 2013-2014 À LA MJC

La MJC de la Vallée met en place de nouvelles activités dans le cadre des ateliers musique (chant collectif, guitare/basse/batterie dès 7 ans et multi-instruments), Toute la Gym de 16 à 99 ans (qi gong). À chacun son pas de danse de 16 à 99 ans (danse moderne, stage de Flamenco) et ateliers de 11 à 17 ans (théâtre création).

- Pour les inscriptions au Pass'Gym : n'oubliez pas qu'un certificat médical validant la pratique de l'activité est obligatoire.
- Pour les enfants : ouverture des inscriptions à partir du samedi 31 août, de 10 h à 20 h, sans interruption. Ce jour sera consacré aux inscriptions pour les 3-10 ans uniquement. Elles resteront ouvertes après le 31 août aux horaires d'ouverture du bureau.
- Inscriptions pour tous : ouverture à partir du dimanche 1^{er} septembre, de 10 h à 18 h, sans interruption. Elles resteront ouvertes après le 1^{er} septembre du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h, les vendredis et samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Retrouvez toutes les informations sur les activités dans la brochure 2013-2014 de la MJC de la Vallée disponible à la MJC ou sur le site www.mjcdelavallee.fr

MJC de la Vallée : 47, rue de la Bataille de Stalingrad.
Rens. : 01 47 50 23 93 ou sur le site www.mjcdelavallee-chaville.com

SAMEDI 14 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS SUR LE PARVIS DE L'ATRIUM

C'est la rentrée avec son lot de bonnes résolutions. Arts plastiques, astronomie, musique, couture, danse ou sport ? Pour vous aider à résoudre le "casquette" des inscriptions aux activités culturelles, sportives ou de loisirs, ce Forum des associations regroupe une centaine de participants. Véritable vitrine des associations chavilloises, ce rendez-vous devenu incontournable vous permettra de rencontrer en un même lieu des bénévoles ou responsables de structures associatives et des partenaires municipaux. Durant toute cette journée d'information, ponctuée

de nombreuses démonstrations et animations, vous pourrez vous inscrire pour la saison 2013/2014. La veille, lors de la cérémonie d'ouverture du Forum, quatre dirigeants associatifs bénévoles se verront remettre les médailles Jeunesse et Sport.

Enfin, cette 13^e édition se déclinera sur le thème de l'eau. Dans le cadre de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, Chaville, territoire de sources, met à l'honneur ses associations œuvrant dans ce domaine et dans celui de l'environnement [voir notre supplément Forum



des associations *distribué avec ce* Chaville Magazine, *ndlr*. ■

Samedi 14 septembre, 10 h à 18 h.

À l'Atrium.

Rens. au 01 41 15 92 08.

C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

> Portage à domicile

Une fois par mois, la Bibliothèque propose ce service pour les personnes dont la mobilité est réduite.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE.

> Rendez-vous des P'tits bouts, nouvelle saison

La Bibliothèque et les crèches travaillent ensemble pour proposer une sélection de livres aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans. Chaque mois, une séance de lecture leur est proposée à la Bibliothèque, durant laquelle sont présentés les albums de la sélection.

Les albums présentés la saison dernière ont eu beaucoup de succès et il n'a été facile de les départager ! Il n'y a donc pas eu un mais trois gagnants : *Super Nino* d'Escoffier, *Bonjour Soleil!* d'Antonella Abbatiello et *C'est mon anniversaire!* de Mike Byrne et Anna Claybourn.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE, À 10H30, À LA BIBLIOTHÈQUE.

> Cercle de lecture "Le lézard lisant"

Venez partager vos coups de cœur littéraires et découvrir la sélection des bibliothécaires. Un samedi par mois, dans une ambiance conviviale.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE, À 10H30, À L'ATRIUM

> Devenez membre d'un jury littéraire

Plus qu'un club de lecture, Chaville en livres est un véritable jury littéraire. Les bibliothécaires soumettent une sélection d'ouvrages très variés à un groupe de jeunes, entre 14 et 18 ans. Ils se réunissent ensuite tous les mois entre octobre et mai, autour d'un goûter, pour discuter et mettre en commun leurs impressions. Coups de cœur ou coups de gueule, éclats de rire, débats... les échanges sont totalement libres. Lors de la dernière séance, les



jeunes votent et désignent leur ouvrage préféré. Réunion d'information le 17 octobre, à 18h15, à la Bibliothèque.

Plus d'infos au 01 41 15 99 10 auprès de Célia Vernois ou par courriel c.vernois@ville-chaville.fr

> Le troc-livres: nouvelle formule

Vous aimez échanger vos livres ou découvrir de nouveaux auteurs ? Le système est simple : vous amenez vos livres et choisissez librement celui avec lequel vous souhaitez repartir. Ce troc-livres est accessible aussi souvent que vous le voulez sur les horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

Plus d'infos 01 41 15 99 10 auprès de Charles Robin ou par courriel c.robin@ville-chaville.fr

> Heure du conte

Après des vacances d'été bien méritées, cette animation revient tous les mercredis matin à 10h30. Venez écouter les histoires des bibliothécaires à la section Petite enfance de la Bibliothèque.

Tous les mercredis matin, à 10h30, à la Bibliothèque. ■

Reprise des horaires habituels de la Bibliothèque : mardi 3 septembre.
Rens. : 01 41 15 99 10, par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr ou sur le site www.bm-chaville.fr

FESTIVAL DES SPORTS DE NATURE 2013 UNE 4^e ÉDITION RECORD AVEC 14 000 PARTICIPANTS !

Le Festival des Sports de Nature, organisé par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest du 25 au 30 juin derniers, a battu son record de visiteurs ! Familles, sportifs, mais aussi des enfants des écoles et des Écoles des Sports de GPSO, et entreprises du territoire : plus de 14 000 personnes ont participé à ce grand rendez-vous alliant sport, nature et loisirs.

Il y avait foule les 29 et 30 juin au complexe sportif Marcel Bec à Meudon pour participer aux nombreuses activités ludiques et sportives, proposées gratuitement tout au long du week-end. À noter : le dimanche 30 juin, le Festival des Sports de Nature a battu son record d'affluence sur une journée avec 8 000 visiteurs !

Tandis que les plus petits s'amusaient à la ludothèque, se lançaient à l'assaut du Parcours aventure, se baladaient à dos de poney ou s'émerveillaient devant les animaux de la ferme, les plus grands s'essayaient au tir à l'arc ou au segway, grimpaient aux arbres, s'élançaient du haut de la tyrolienne et parcouraient Marcel Bec en karting à pédales. Quant aux parents, ils participaient avec entrain aux animations de danse et fitness, révisaient leurs connaissances sur le tri sélectif et participaient en nombre au Parcours famille. L'occasion pour tous de pratiquer des sports de pleine nature dans un cadre sécurisé, de pique-niquer

dans un cadre idyllique en pleine forêt, et d'écouter les concerts des Conservatoires de GPSO sous le soleil !

Organisée pour la première fois cette année, la Flashmob a rassemblé une centaine de danseurs émérites. À la demande générale, la chorégraphie a même été interprétée deux fois ! Et ce, juste après le passage de la parade de la Rando équestre, qui a vu défiler une centaine de cavaliers et la Garde républicaine. Côté sportifs, l'heure était à la compétition avec le Trail du Muguet (800 coureurs ont participé aux 10 km et aux 21 km), les tournois de volley-ball, de rugby et de badminton.

Six jours d'animations pour tous

Comme en 2012, les établissements scolaires, les Écoles des sports et les entreprises situées sur le territoire de GPSO ont ouvert le Festival des Sports de Nature dès le 25 juin. 900 élèves de CM2 et 450 enfants inscrits dans les Écoles des Sports des villes de l'agglomération

ont investi le parc nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres et le parc de Saint-Cloud, les 25, 26 et 27 juin. Au programme : kayak, sports de pleine nature, course d'orientation et ateliers d'éducation à l'environnement. Le 28 juin, 31 entreprises du territoire ont participé au "Challenge Entreprises" organisé par GPSO avec la participation de Seine Ouest Entreprise et Emploi.

Véritable "vitrine" de Grand Paris Seine Ouest et rassemblement sportif et familial plébiscité par les habitants du territoire (et au-delà !), le Festival des Sports de Nature a mobilisé une trentaine d'associations, plus de 300 bénévoles et de nombreuses équipes des villes partenaires - au premier rang desquelles Chaville - pour accueillir les visiteurs pendant les six jours de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine pour la 5^e édition ! ■

Retrouvez toutes les photos du Festival des Sports de Nature et le clip de l'édition 2013 sur les sites www.ville-chaville.fr et www.agglo-gpso.fr

ILS ONT COURU "LES SIX HEURES DU CŒUR"

Samedi 22 juin, à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, "Les six heures du cœur" se sont courues au stade Jean Jaurès. En famille ou entre amis, les relayeurs du cœur ont tenté de boucler le plus grand nombre de tours de piste, remettant aux nombreux bénévoles mobilisés ce jour-là les bouchons symbolisant chaque kilomètre parcouru. Record battu avec 1115 km ! La journée s'est achevée avec la remise des récompenses par la championne de judo, Marie-Claire Restoux aux côtés de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport.



BABYSPORT TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR APPRENDRE COMME DES GRANDS

Foot, escrime, arts martiaux, gym, natation... quatorze clubs sportifs dispensent une initiation aux tout-petits à partir de 2 ans. Ils en redemandent et les parents aussi !

Encadrés par des entraîneurs diplômés, les petits Chavillois peuvent s'initier à certaines pratiques sportives dès le plus jeune âge : équitation à 2 ans, karaté à 3, basket à 4 ou rugby à 5. Pour les "bébés-foot", les exercices seront axés sur le développement de l'enfant avec des courses entre des cerceaux ou des parcours mêlant sauts, pas chassés et tirs. Pour le "baby volley", le travail en ateliers porte sur des déplacements, jeux de ballons ou d'équilibre. Pour certains sports, les surfaces de jeux et le matériel sont adaptés à leur gabarit. C'est le cas pour la section "Moustique" du Cercle d'Escrime de Chaville. "Le premier trimestre, nous utilisons des sabres en mousse pour que les enfants apprennent à manier une arme



sans avoir les contraintes de sécurité. Le second trimestre, ils portent un masque et utilisent des fleurets en plastique avant de passer au fleuret en métal dont la taille et la lame sont adaptées", explique Stéphanie Rousset, maître d'armes. Elle complète : "Chez un enfant qui a commencé un sport

tôt, ses mouvements seront plus coordonnés. Nous le voyons tout de suite. Quelle qu'elle soit l'activité, ce sera toujours bénéfique pour les petits" [voir la liste clubs proposant des activités "baby" dans notre supplément Forum des associations, spécial activités enfants/ados, ndlr]. ■

DIX CLASSES POUR UN MATCH D'EXHIBITION HANDIBASKET



Dans le cadre du sport scolaire, les écoles élémentaires ont participé cet hiver à des séances de "basket fauteuil", avec les éducateurs du service Jeunesse et Sport et du Comité départemental handisport des Hauts-de-Seine. Point d'orgue à ce programme, une rencontre avec des joueurs de basket fauteuil s'est déroulée le 6 juin, au Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux à l'occasion de laquelle ces dix classes chavilloises ont pu échanger avec les joueurs. ■

HONNEUR AUX GOLFEURS

L'équipe de golf Chaville-Meudon, emmenée par son capitaine François-Marie Paillet, a participé aux tournois des 36 communes samedi 29 juin, au haras Lupin de Vaucresson. Ils ont échoué de peu, de 3 points, pour la place en finale remportée par l'équipe de La Garenne-Colombes.



HALTÉROPHILIE DES RÉCOMPENSES DE POIDS !

Samedi 22 juin, à l'issue de l'assemblée générale du Club d'Haltérophilie Musculation de Chaville ont été annoncés les résultats sportifs du club, en présence de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport. Ont été récompensés aux championnats de France : les minimes Hugo Tran Tri (14^e) et Remi Tallandier (17^e) ; les cadets David Cuné et Robin Petitcuenot



(3^e au championnat honneur) et Eva Beye (3^e au championnat élite) ; le junior Romain Serra (6^e au championnat honneur) ; le senior Jules Vital (9^e) et David Gaudiau (3^e) pour les master. Sont champions en départemental cadets : Léo Durentel, Hugo Dollfus, Bruno Millet et Loïc Seigle et l'équipe senior se maintient en Nationale 2. ■

C'EST REPARTI **POUR LA SIXIÈME BOSSAPAS**

Samedi 21 septembre, rendez-vous à la gare de Chaville Rive droite pour la Bossapas. Cette randonnée hors du commun vous propose de parcourir 25 ou 33 km en forêt de Fausses-Reposes, Meudon et Clamart. Elle est organisée à l'initiative du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-Seine et du Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine. Ce challenge sportif s'adresse autant

aux randonneurs expérimentés qu'aux sportifs amateurs avec un parcours fléché à effectuer seul, en famille ou entre amis. À noter : il n'y a pas d'accompagnement sur le parcours mais des points de contrôle et de ravitaillement. Une carte, un descriptif et une fiche de contrôle vous seront remis au départ et des rafraîchissements proposés. Pensez à vous munir d'un pique-nique, d'eau et de bonnes chaussures. Rendez-



vous à partir de 7h30 (derniers départs à 8h30) à la gare de Chaville Rive droite. ■

Frais de participation à régler sur place
3 € pour les licenciés FFRandonnée
(sur présentation de la licence) ou 6 €
Plus d'infos au 01 41 08 05 21
ou sur le site www.rando92.fr

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LA "RANDBALADE" CHAVILLE-VERSAILLES ?

Dimanche 29 septembre, la Ville de Chaville et Paris-Versailles Association organisent la 6^e édition de la "rando-balade". Elle se déroule traditionnellement sur les cinq derniers kilomètres du parcours de la course sur route Chaville-Versailles. Cette "grande classique" part chaque année de la Tour Eiffel pour finir face au Château de Versailles via la redoutable Côte des Gardes. La "rando-balade", quant à elle, partira du stade Jean Jaurès de Chaville où s'effectueront les inscriptions le jour même, à partir de 8h. Dès 9h30, un échauffement sera proposé sur place par un coach qui encadrera cette marche jusqu'à l'arrivée. Le départ est prévu du stade, entre 10h et 10h10. À l'arrivée, au Domaine de Madame Élisabeth à Versailles, un ravitaillement bien mérité vous sera offert.

Droit d'inscription : 5 € et gratuit pour les mineurs. Stade Jean Jaurès, 2 rue Jean Jaurès. Plus d'infos sur www.parisversailles.com



LE TOUR DE FRANCE **A TRAVERSÉ LE TERRITOIRE DE GPSO**

Dimanche 21 juillet, les villes de Chaville, Sèvres, Meudon, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt ont vu passer les coureurs du Tour de France lors de leur étape finale.

Pour cette 100^e édition de la "grande boucle", le parcours avait été minutieusement préparé, vérifié et nettoyé ! Soucieux de garantir une sécurité optimum aux coureurs, organisateurs et spectateurs, les services techniques de GPSO et des Villes et la préfecture de Police de Paris ont travaillé en étroite



collaboration afin que le parcours se déroule dans les meilleures conditions. ■

ÉCOLE DES SPORTS **PENSEZ À VOUS INSCRIRE**

Les inscriptions à l'École des Sports pour l'année 2013-2014 auront lieu **uniquement le samedi 7 septembre**, sans préinscription et séparément des inscriptions aux accueils de loisirs. De 9h à 10h30: inscriptions pour le mercredi matin. De 10h30 à 13h30: inscriptions pour le mercredi après-midi. Documents obligatoires le jour de l'inscription : certificats médicaux avec les mentions "À jour des vaccins" et "Aptitude à la pratique du sport", photo d'identité et attestation d'assurance extrascolaire. ■

Direction Jeunesse et Sport

3, avenue de la Résistance.

Rens. : Pascale Menou au 01 41 15 99 50

ou 01 41 15 99 56.

LE CERCLE D'ESCRIME **NE BAISSÉ PAS SES ARMES**

En juin, le Cercle d'Escrime de Chaville a réussi quelques belles performances aux derniers championnats départementaux de Châtenay-Malabry. Clément Barboteau s'est hissé sur la première marche du podium à l'épée cadet **1**. Chez les minimes, Audrey Denoual finit 3^e **2** et Elouan Guillou 5^e. Enfin, Fanny Bullier remporte la 3^e place en pupilles au fleuret **3**.



PORTES OUVERTES **DE CHAVILLE ATHLÉTISME**

Samedi 7 septembre, de 14h à 18h, Chaville Athlétisme organise une après-midi portes ouvertes au stade Jean Jaurès pour un public allant de 5 à 20 ans. Au programme : découverte de l'athlétisme, présentation des activités du club et de l'équipe d'entraîneurs. ■

En bref

> Du nouveau aux Ateliers d'Ursine

Les Ateliers d'Ursine proposent en deux groupes (4/9 ans ou 9/13 ans) un nouvel atelier rythme, animé par une céramiste et un professeur de musique, avec fabrication d'instruments de musique, **TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 15H30**. L'atelier duo (parents et enfants à partir de 4 ans), pour réaliser des créations (modelage, mosaïque, émaux, pâtes de verre...) à quatre mains, aura lieu désormais **LE MERCREDI DE 15H45 À 17H**. Plus d'infos au 06 66 98 33 09 ou par courriel ateliersdursine@gmail.com

> Avis aux spécialistes des échecs

Le club d'échecs Le Petit roque de Sèvres/Ville-d'Avray a repris ses activités 5, rue Pierre Midrin à Sèvres, aux horaires suivants : **MERCREDI DE 14H30 À 18H, VENDREDI DE 21H À 23H ET SAMEDI DE 14H30 À 18H** avec des cours pour les jeunes le samedi, hors vacances scolaires. Bon à savoir : ce club, qui joue en Nationale III et IV, recherche des joueurs et des joueuses. Rens. au 06 19 70 75 98, par courriel à guywanner@wanadoo.fr ou sur le site <http://petitroquesva.webs.com>

> Un "marathon bridge" réussi

Le "marathon bridge" du samedi 15 juin, organisé salle Huguette Fradet, a permis au Rotary Club de Chaville de récolter 1500 €. Cette somme, à laquelle sera ajoutée une participation financière du Rotary, sera affectée à l'association Le Cèdre Bleu. Elle permettra à cet établissement d'acquérir un équipement (tricycle et tandem) pour les personnes handicapées.

BIEN-ÊTRE EN FAMILLE AVEC LA NOUVELLE ASSOCIATION ISHANA YOGA

Le 17 septembre ouvriront des cours de yoga pour les enfants et les familles. Ils seront animés par une Chavilloise formée en Chine, co-fondatrice de la Fédération Française de Yoga enfant.

Isabelle Messé revient de Chine où elle s'est expatriée durant trois ans. Là-bas, cette jeune opticienne a découvert une discipline aux multiples bienfaits. "Le yoga calme beaucoup le système nerveux et permet de retrouver son énergie intérieure. Même s'il existe plusieurs yogas, le but est toujours le même : un bien-être physique et mental", raconte-t-elle. Elle se passionne tant et si bien pour cette technique qu'elle décide de devenir professeur de Hatha yoga. Après un an et demi de formation théorique et pratique, elle obtient un diplôme français et international, reconnu par le ministère du Travail. À Shanghai, cette jeune mère de famille pratiquait déjà le yoga avec les enfants. De retour à Chaville, elle fonde donc la Fédération Française de Yoga enfant, avec deux autres condisciples, ainsi que son association chavilloise Ishana Yoga, en référence à son prénom chinois "Isha". "L'approche du yoga pour les enfants est très ludique à base de jeux, de conte ou de dessins de yantras et privilégie l'échange. Quant aux cours en famille, ils permettent de dérouler des postures à deux, les tenir plus longtemps et les rendre plus efficaces", commente-t-elle. ■



Cours enfants (5-10 ans) : mardi, de 17h à 18h, au dojo du gymnase Halimi.

Cours famille (à partir de 4 ans) : samedi, de 10h à 11h30, à l'Atrium (salle Tchaïkovski).

Rens. au 06 95 47 50 32 ou sur le site www.ishanayoga.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée page 26 du *Chaville Magazine* du mois de juin, concernant l'association "Simple English" pour apprendre l'anglais en toute simplicité. Pour contacter Katherine Murray et connaître le lieu où les cours se dérouleront, composez le 07 77 05 56 74; photostuffe@hotmail.com

QUELS DISPOSITIFS DE SOUTIEN SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES CHAVILLOIS ?

Quatre solutions s'offrent aux enfants rencontrant des difficultés scolaires. Petit récapitulatif de ces aides adaptées aux élèves du CP au collège, et même au-delà.

Pour les enfants en école élémentaire

Le "Tremplin" les accompagne du CP au CM2. Après avoir détecté les élèves en difficulté, les professeurs des écoles les mettent en relation avec des bénévoles pour une aide individualisée de 17h à 18h, au sein de leur école.

Rens. par courriel a.brossolet@ville-chaville.fr

Pour les collégiens selon leurs besoins

- Dans l'enceinte du collège, des bénévoles de "coup de pouce" aident les jeunes en difficulté les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h à 17h.

Rens. au 06 85 16 32 53 ou par courriel chantal.levain@orange.fr

- Après les cours, au sein du service Jeunesse et Sport (3, avenue de la Résistance), le dispositif "Sport Éduc" soutient les jeunes rencontrant des difficultés scolaires, des problèmes de comportement ou recherchant un cadre calme pour étudier les lundis, mardis et jeudis.

Rens. au 01 41 15 99 53 ou au 06 22 49 25 87.

- À la salle du Doisu (1, rue du Gros Chêne), l'association Actions jeunes accompagne les collégiens les mardis et jeudis, de 17h à 19h, et propose un soutien individualisé aux 13-21 ans en partenariat avec les bénévoles de la Croix-Rouge dans leur local (7, avenue Roger Salengro).

Rens. : 01 47 50 89 02 (Actions jeunes) et 06 82 37 71 22 ou par courriel mcpoincelin@wanadoo.fr (Croix-Rouge de Chaville). ■

REJOIGNEZ CES ÉQUIPES DE BÉNÉVOLES

Ces dispositifs de soutien scolaire ne pourraient exister sans l'aide des bénévoles. Si vous souhaitez vous impliquer quelques heures par semaine, en fin d'après-midi ou le mercredi, n'hésitez pas à les contacter.

SO DIGITAL LA NOUVELLE AGENCE NUMÉRIQUE **DE GPSO EST NÉE**

Le lancement de Seine Ouest Digital (SO digital) s'est déroulé le 21 juin au Cube d'Issy-les-Moulineaux, en présence d'élus, de chefs d'entreprises, d'universitaires et de Jean-Jacques Guillet qui en prendra la présidence.

Au 1^{er} janvier 2014, l'agglomération de Grand Paris Seine Ouest comptera plus de 200 000 salariés dont plus d'un tiers travaillera dans les médias et le numérique. Près de 400 entreprises innovantes sont déjà recensées par Seine Ouest Entreprise et Emploi, en charge du développement économique du territoire. Nouvel outil créé par GPSO, SO digital a pour vocation de faire connaître le poids du secteur numérique dans l'économie du territoire et, plus largement, de la région. Ce projet vise à favoriser les échanges entre ces entreprises pour contribuer à l'émergence de nouveaux



Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Joël Loison, maire de Vélizy-Villacoublay, en visite chez Dassault Systèmes.

projets et expérimentations. En résumé, So Digital poursuit trois objectifs clés : promouvoir Grand Paris Seine Ouest

comme un pôle d'innovation majeur, faciliter l'appropriation des nouveaux usages numériques, valoriser l'expérimentation et tester de nouvelles pratiques. Groupement d'Intérêt Public, cette agence sera composée de représentants des entreprises, d'institutions publiques et d'établissements d'enseignement supérieur souhaitant contribuer à faire de GPSO un laboratoire de l'innovation au service de la ville. Son conseil d'administration sera présidé par le vice-président de Grand Paris Seine Ouest en charge des questions numériques, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. ■

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À LA DÉCHÈTERIE FIXE DE MEUDON

À partir de septembre, il suffira aux habitants du territoire de GPSO de présenter un badge et une pièce d'identité pour accéder à la déchèterie fixe de Meudon gérée par le Syelom. Ainsi, ils n'auront plus besoin de présenter de justificatifs de domicile. Pour demander un badge, il suffit de se connecter au site de GPSO (www.agglo-gpso.fr), de télécharger le formulaire de demande et joindre la copie de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou du passeport, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (copie d'une facture d'eau, de gaz, d'électricité ou copie d'une quittance de loyer) et la certification d'immatriculation du véhicule. Vous



devez déposer votre formulaire, complété et accompagné des justificatifs, au gardien de la déchèterie fixe ou l'adresser au Syelom par courrier (56, rue Chaptal - 92300 Levallois-Perret) ou par courriel contact@syelom92.fr

Déchèterie intercommunale : route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères à Meudon.

Rens. au  APPEL GRATUIT

HISTOIRE DE LOUP À LA MAISON DE LA NATURE

Sa silhouette canine émerge du fond des bois... À partir du mercredi 18 septembre, la Maison de la Nature programme une nouvelle exposition intitulée "Il était une fois, le loup" à découvrir les mercredis, samedis et dimanches, de 14h à 18h. À ne pas manquer : le

week-end de lancement, les samedi 21 et dimanche 22 septembre, en présence de vrais loups.

Entrée libre.

Rens. au  APPEL GRATUIT

Maison de la Nature :

14, ruelle des Ménagères à Meudon.

VÉLIZY-VILLACOUBLAY ET MARNES-LA-COQUETTE REJOignent GPSO

Au 1^{er} janvier 2014, Vélizy-Villacoublay et Marnes-la-Coquette rejoindront GPSO, portant ainsi le territoire à 329 000 habitants. Créée le 1^{er} janvier 2010 et initialement composée de 7 villes (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray), la Communauté d'agglomération exerce des compétences telles que le développement économique, l'aménagement du territoire et l'équilibre social de l'habitat.

Elle a en charge la voirie et le stationnement, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Cette extension du périmètre intercommunal dessine un territoire cohérent et majeur. Lien évident entre Paris, la Défense et le futur "cluster" du plateau de Saclay, il constitue un territoire global alliant proximité, développement durable et dynamique économique.

L'intégration de Vélizy-Villacoublay et de Marnes-la-Coquette confirme la montée en puissance de Grand Paris Seine Ouest en Île-de-France.

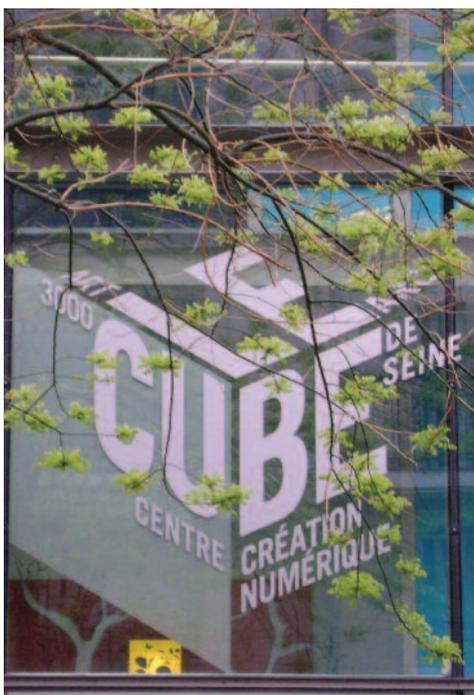
LE CUBE DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Nouveaux espaces de créativité, nouveaux événements, le Cube reste à l'avant-garde de la création numérique et inaugure sa nouvelle saison avec une journée porte ouverte le 21 septembre prochain.

Le mois de septembre sera l'occasion de retrouver la programmation du Cube. Au chapitre des nouveautés vous pourrez découvrir cette année l'espace CoWorkCube. Ce nouvel espace accueille les travailleurs indépendants, les graphistes freelances, les étudiants et les membres d'associations qui ont besoin d'un cadre de travail stimulant de manière régulière ou ponctuelle. Au sein du Cube, ils bénéficient d'un vaste espace de travail, lumineux et fonctionnel... Ce nouveau dispositif vient compléter l'espace adhérents dédié aux personnes qui souhaitent développer leur projet multimédia. Il est équipé d'ordinateurs iMac performants, d'un scanner, de nombreux logiciels de création (notamment la Creative Suite Adobe) et dispose d'une connexion Internet très haut débit. Des tutoriels, magazines et livres spécialisés sont également consultables sur place.

Happy Cube Day le rendez-vous du numérique artistique, créatif et festif

Le Cube inaugure sa nouvelle saison avec une journée porte ouverte exceptionnelle le samedi 21 septembre de 14 à 21 h. A cette occasion vous pourrez vous initier à la création numérique sous toutes ses formes : installations pour petits et grands, workshops animés par des artistes, nouvelle exposition autour de l'École des Gobelins, œuvres interactives, prototypes numériques et concert audiovisuel gratuit de la sensation électro-pop du moment, Thomas Azier.



Exposition "Out of the box 2013 !" avec l'école des Gobelins

L'école des Gobelins, acteur de référence dans la communication numérique et le design interactif, expose au Cube les travaux réalisés par ses talentueux élèves au cours de l'année écoulée (Graphisme, Motion Design, animation 2D et 3D, photographies, projets multimédias...)

Une sélection représentative des formations est exposée ou projetée dans les domaines de la photographie, du design graphique et Motion Design, du cinéma d'animation et du design interactif.

Littérature et poésie numérique : Cherchez le texte

La littérature numérique est à l'honneur avec le festival « Chercher le texte » dont Le Cube est partenaire. Cette manifestation pluridisciplinaire autour des nouvelles formes d'écriture se déroule au Cube mais aussi à la BNF, à l'ENSAD et au Centre Pompidou. Plusieurs moments forts vous attendent au Cube dans le cadre du festival « Chercher le texte ».

Les mercredi 25 et jeudi 26 septembre à 20h30, Le Cube propose 2 soirées de

courtes performances inédites réalisées par des artistes internationaux, en lien avec la littérature numérique.

Samedi 28 septembre de 14h à 16h les habitants pourront à leur tour s'initier à la poésie numérique avec un atelier de création imaginé et animé par des auteurs et des artistes. ■

Informations pratiques :

- Happy Cube Day
Journée portes ouvertes du Cube
Samedi 21 septembre 2013 à partir de 15h
Entrée libre / Tout public

- Exposition « Out of the box 2013 »
Du 21 septembre 2013 au 18 janvier 2014
Entrée libre / Tout public

- Littérature et poésie numérique
Du 25 au 28 septembre
Performances les 25 et 26 septembre à 20h30
Workshop le 28 septembre de 14h à 16h

Le Cube, centre d'art numérique
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 19h
Nocturnes les mardi et jeudi jusqu'à 21h
20, cours Saint-Vincent
92130 Issy-les-Moulineaux
Tel : 01 58 88 3000 - Email : contact@art3000.com
Site internet www.lecube.com

En bref

> **Horaires de Léonidas**

Léonidas est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 13h et de 15h30 à 19h, ainsi que le dimanche de 9h30 à 13h.
1500, avenue Roger Salengro.
Tél. : 01 47 50 00 47.

> **Vente d'huîtres**

Jean-Luc Bertrand, ostréiculteur à Bouin (en Vendée), ouvrira son banc d'huîtres sur la place du marché de Chaville
À COMPTER DU 29 SEPTEMBRE.

> **La CMA92 à proximité**

Conscients que l'accès à Nanterre est difficile pour les chefs d'entreprise installés dans le sud du département des Hauts-de-Seine, la CMA 92 étend les services proposés jusqu'à présent à Nanterre à son antenne de Sceaux. Les chefs d'entreprises, conjoints d'artisan, créateurs et repreneurs peuvent désormais y accomplir leurs formalités administratives, bénéficier de conseils personnalisés sur rendez-vous ou accéder à la formation et à l'apprentissage.
Plus d'infos sur www.cm-nanterre.fr

> **Les rendez-vous des auto-entrepreneurs de GPSO**

Depuis juin, Seine Ouest Entreprise et Emploi propose, en partenariat avec le Point-Info auto-entrepreneur, un ensemble de prestations pour réussir la création d'une auto-entreprise. Plusieurs réunions d'information, animées par des conseillers spécialisés, ont lieu au relais de Boulogne-Billancourt. Elles mettent l'accent sur les conditions indispensables à la réussite d'un projet de création d'entreprise sous le régime de l'auto-entreprenariat (obligations légales, droits, limites, fiscalités...). La prochaine réunion aura lieu
JEUDI 12 SEPTEMBRE DE 9H30 À 13H.
MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 20 RUE D'ISSY.
Plus d'infos au 01 55 95 04 07 sur le site www.seineouest-entreprise.com.

> **Départ d'Alciom**

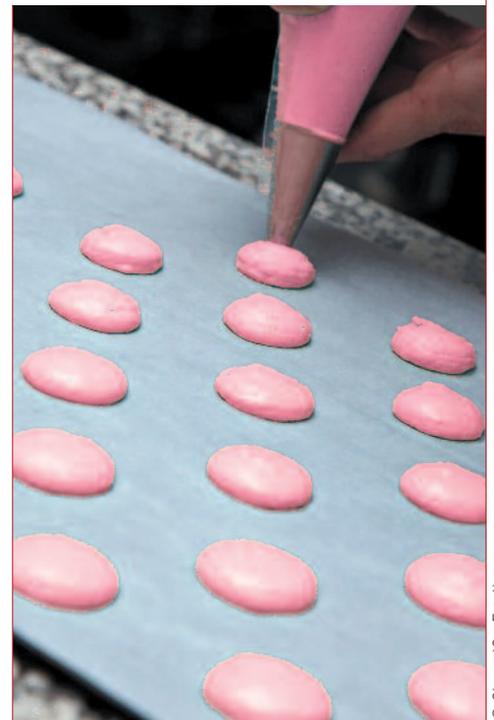
La société de conseil en électronique, Alciom, située sur le parvis de l'Atrium, quittera Chaville en octobre.
5, parvis Robert Schuman.
Tél. : 01 47 09 30 51
ou 06 22 48 56 90.

UN ATELIER DE MACARONS S'OUVRE AUX CHAVILLOIS LA FACTORY

Le saviez-vous ? Non loin de l'étang d'Ursine, derrière une grande porte blanche, se cachent 500 m² de locaux entièrement dédiés à la fabrication de chocolats, mendiants, orangettes, et grigotines vendus dans les meilleures boutiques de Paris. Christian Vautier, ancien chef pâtissier du groupe Intercontinental puis conseil en recherche et en développement pour les plus grandes marques (Hédiard, Angelina...) et grands magasins en France et à l'étranger, a installé il y a cinq ans cette "fabrique" de chocolats, où huit personnes œuvrent aujourd'hui en permanence.

À la mode des macarons

Depuis peu, il a également développé la confection de macarons vendus dans les boutiques de Meudon et de Ville-d'Avray. Pour fabriquer ces exquis gourmandises, un batteur pour les blancs d'œufs, une dresseuse pour les coques, une chambre de congélation pour les matières premières et une bonne dose de savoir-faire suffisent. Christian Vautier a imaginé une vingtaine de parfums à base des meilleurs ingrédients : fèves de cacao de Colombie, citrons confits de Sicile, caramel au beurre salé, vanille de Madagascar... "La réussite d'un macaron passe par la fabrication d'un biscuit sec fourré laissé à température pendant une nuit. Ainsi cette coque se réhumidifie et devient moelleuse. Une fois fourré, le macaron est mis "en hibernation", c'est-



© ChantalS - Fotolia.com

à-dire en congélation. Il suffit ensuite de le remettre à la température ambiante trente minutes pour que ce produit frais devienne délicieux à déguster", nous confie cet expert. À partir du 13 septembre, la Factory proposera ces macarons directement en sortie d'usine, deux jours par semaine, à un tarif défiant toute concurrence. ■

La Factory : 63, rue Albert Perdreux.
Vente au public les vendredis et samedis, de 10h à 18h.
20 € les 25 macarons. Plus d'infos sur le site
<http://lafactorymacarons.fr>

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DE COMMERÇANTS

Mardi 2 juillet, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association Commerçants Artisans de Chaville, à l'hôtel de Ville. Étaient présents Joëlle Bazin (Pointe Presse), Géraldine Reibel (Léonidas), Muriel Roosens (Foncia), Christian Testard (Ee-cool), Joël Winter (atelier Winter), Jean-Charles Beylerian (Foncia), Paul Boudry (Nature et Cie) et Lufti Altuntas (Retouche Paris). Tous ont déjà participé à au moins l'une des animations de la Ville telle que les "vitrines de Noël" ou "J'@ime mon commerce". En l'absence de Philippe Guérin, Paul Boudry, secrétaire de l'association, a lu le rapport moral ainsi que le rapport financier. Ce dernier fait état d'une trésorerie consolidée propice à l'engagement de nouvelles animations. Le montant de la cotisation annuelle est ramené de 50 à 20 € pour favoriser l'adhésion et la participation au débat du plus grand nombre.

LES COMMERÇANTS RELEVENT LES "ÉCO-DÉFIS"



Les "Éco-défis" des artisans et commerçants s'inscrivent dans le programme local de prévention des déchets, adopté par GPSO en 2011. Celui-ci prévoit une réduction de 7% des déchets produits sur

le territoire à l'horizon 2015. Mis en place avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92), ce projet "Éco-défis" consiste à labelliser des artisans et commerçants s'engageant à adopter des éco-gestes simples, efficaces et appréciés de leur clientèle.

Mis en place avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

Fleuristes, coiffeurs, boulangers... une dizaine d'artisans et de commerçants chavillois s'est déjà engagée dans cette démarche. "En tant que fleuriste, c'est dans mon intérêt de gaspiller le moins

possible et de pratiquer le tri sélectif pour mes déchets verts. Quand je vais chercher les fleurs à Rungis, je les récupère dans des bacs consignés, à ramener obligatoirement, pour éviter les conditionnements en carton. J'essaie également de proposer un maximum de sacs en papier à mes clients même si c'est, paradoxalement, un peu plus cher", nous explique Stéphane Renaux, propriétaire de la boutique Mai en septembre. Tous sont accompagnés par des conseillers de la CMA 92 pour mettre au point leur dossier qui sera soumis ensuite au comité de labellisation en novembre prochain. ■

LES SENS DU BIEN-ÊTRE AVEC ANITA LENEVEU

Après une carrière intense dans le marketing, notamment chez Sony Music, Anita Leneveu a souhaité lâcher prise. Elle a décidé de se reconvertir aux techniques dédiées au bien-être qu'elle affectionne particulièrement telle la kinésiologie. "C'est une thérapie brève pour des problématiques précises. On travaille sur la mémoire du corps, la mémoire cellulaire, pour chercher l'origine des blocages et des dysfonctionnements. En libérant l'énergie intérieure, les effets se ressentent au bout de deux ou trois séances mais il faut aussi que la personne soit disposée à un change-



ment", explique cette diplômée de la Fédération Française de la Kinésiologie

Spécialisée (FFKS). Elle pratique également les modelages (relaxants, à l'huile chaude...), la relaxation, le lifting manuel du visage ou la réflexologie plantaire sud africaine, "une méthode très douce pour lâcher prise à tel point que beaucoup de clients s'endorment dans mon cabinet !" Elle se déplace également en entreprise pour prodiguer ces techniques de détente tout en intervenant, depuis la rentrée, à l'hôpital de Sèvres. ■

Les sens du bien-être : 2, rue de la Passerelle.

Rens. au 06 65 06 90 43

ou sur le site www.lessensdubienetre.com

CAP TRAVAUX VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS



Responsable de travaux pour de grandes enseignes (Dia, Flo...) et responsable d'un bureau d'études, Philippe Bonenfant a réalisé plusieurs projets de rénovation de maisons à Chaville et ses environs. Aujourd'hui, il se lance dans une activité de conseil et d'accompagnement pour tous les projets d'aménagement, d'agrandissement ou d'amélioration de l'habitat. Vivant à Chaville depuis plus de 30 ans, il connaît bien les besoins des propriétaires Chavillois. "Il y a encore beaucoup de maisons où un agrandisse-

ment ou une surélévation sont encore possibles pour améliorer le confort et créer une nouvelle pièce à vivre. Une extension de maison peut éviter un déménagement et permettre de réaliser un investissement rentable", argumente-t-il. Il vous proposera plusieurs avant-projets, accompagnés du chiffrage des travaux et du planning, et si besoin un suivi des travaux. ■

Rens. au 06 52 13 79 24

ou par courriel ph.bonenfant@orange.fr

APPEL DU 18 JUIN



La cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin a été célébrée devant la stèle du Général de Gaulle en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de nombreux élus de la commune, des membres du Comité du Souvenir Français et des associations d'Anciens Combattants. ■

LIBÉRATION DE CHAVILLE

Dimanche 25 août était célébrée la Libération de Chaville. La cérémonie s'est déroulée devant la stèle du Maréchal Leclerc, à la Pointe de Chaville. Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'hôtel de ville pour le dépôt de gerbes devant le drapeau français.

HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE

Samedi 8 juin avait lieu, au cimetière de Chaville, la cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, de représentants du Comité du Souvenir Français, d'élus de la commune et des associations d'anciens combattants. ■



État civil avril et mai 2013

Naissances (mai)

Nuaym Bouchadi, Miral Drine, Manon Francois, Raphaël Hofer, Léna Lamballe, Julien Langlet, Mathias Martin Boisse, Kahis Meziane, Morgane Puren, Clémence Schaeffer, Rose Sevin et Maira Silvestre.

Mariages (mai)

Jérôme Delfau et Gaëlle Gauvin; Jean-Hugues Congia et Valérie Chekman; Sébastien Malherbe et Ancuta-Suzane Ilie; Edouard del Nido et Françoise Tarrade; Youko Hamming et Fabienne Reynau;

Stéphane Pouly et Laura Héreng; Frédéric Cottebrune et Perrine Racllet; Ali Ben Farhat et Sana Ben Amara.

Décès (avril et mai)

René Dalmasso, Henri Facq, Yvette Suznjev, Sébastiao Ferreira da Costa, Jean-Claude Carbonnel, Maria Riveret, Patrice Ferracci, Ginette Rougeron, Madeleine Pujol, Béatrice Ndjia Wandji, Françoise Decaudain, Michel Proffit, Madeleine Merigot, Thérèsee Thoz, Jacqueline Breton et Gildas Roy.

MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX CHAVILLOIS

Si vous habitez Chaville depuis moins d'un an, la Ville vous invite à venir rencontrer Jean-Jacques Guillet, votre député-maire, et vos élus. Samedi 14 septembre, à 10h30, cette matinée d'accueil est organisée pour les nouveaux arrivants chavillois dans les salons de l'hôtel de ville avec un discours de bienvenue et une présentation de la commune.

Rens. au 01 41 15 40 57.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 16 septembre, à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

RENCONTREZ VOS ÉLUS

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires).
- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis sans rendez-vous, de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires).

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal du 24 juin, les élus ont été invités à délibérer sur l'approbation du compte administratif 2012...

Présentation du compte administratif 2012

En fonctionnement, le total des dépenses réalisées en 2012 s'élève à 25110575,56 €. L'écart par rapport à la prévision (28279680 €) est de 3169084,44 €. Il s'explique essentiellement par le fait que les crédits inscrits au chapitre 023 (virement à la section d'investissement 2694832,48 €) n'ont pas donné lieu à émission de mandat. Les autres postes de dépenses ont été réalisés à plus ou moins 90 % conformément aux prévisions. Le total des recettes réalisées s'élève à 29031384,68 €. L'écart par rapport à la prévision est de + 751724,68 €. Dans ces conditions le résultat de la section de fonctionnement est un excédent de 3920809,12 € dont 3125007,51 de reprise du solde de l'excédent de gestion 2011 non affecté à l'investissement et 795801,61 € de résultat propre à l'exercice 2012.

En investissement, le total des dépenses réalisées en 2012 s'élève à 15379475,92 € ce qui représente 75,60% des crédits prévus. Le total des recettes est de 25253578,20 €. Globalement la section d'investissement dégage un solde excédentaire de 9856102,28 €.

Par 25 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, le Conseil municipal arrête les résultats définitifs du compte administratif 2012 de la commune.

Fixation du montant de l'allocation Chavidom versée aux familles

Chavidom a été créé en 2007 par le CCAS. C'est une allocation municipale versée aux familles chavilloises qui emploient une assistante maternelle agréée ou une auxiliaire parentale à domicile. Depuis 2012, la charge financière de cette allocation est imputée au budget communal. Il appartient au Conseil municipal de fixer les montants de l'allocation et de maintenir ceux-ci au niveau fixé antérieurement par le conseil d'administration du CCAS. À l'unanimité, le Conseil municipal fixe les montants de l'allocation tels qu'exposés ci-dessus.

Garantie d'emprunt accordée à l'OPIEVOY

Par courrier du 17 mai 2013, l'Office Public de l'Habitat Interdépartemental de l'Essonne du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY) a sollicité la Ville de Chaville pour la garantie communale portant sur un emprunt d'un montant global de 3380000 € destiné à financer la réhabilitation de 80 logements et d'une loge sis Résidence Fontaine Henri IV à Chaville. La résidence se compose de 80 logements dont 51 font partie du contingent ville. La Ville garde un contingent de 16 logements, correspondant au 20 % de logements habituellement attribués en contrepartie de la

garantie communale. La Ville va saisir l'OPIEVOY pour pouvoir maintenir les 35 autres logements dans son contingent. À l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accorder la garantie de la commune à l'OPIEVOY pour rembourser cet emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Implantation d'un réseau de communication à très haut débit

Depuis quelques années, le département des Hauts-de-Seine a décidé d'implanter un réseau de Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire. Le département a attribué un contrat de délégation de service public à la société Sequalum pour raccorder gratuitement chaque usager potentiel au réseau de fibre optique. Pour permettre à Sequalum de déployer ce réseau, l'implantation de locaux techniques sur la commune est une étape indispensable. Un Nœud de Raccordement Optique (NRO) et un Sous Répartiteur Optique seront implantés au collège Jean Moulin. Un second Sous Répartiteur Optique doit être installé dans le parking du nouveau groupe scolaire pour pouvoir couvrir le Nord du territoire de la commune.

Par 31 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes qui en découlent. ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES LES PROJETS ADOPTÉS

Le 31 mai, les quarante collégiens composant le Conseil municipal des jeunes se sont réunis en mairie, sous la présidence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, pour présenter leur travail. La commission Solidarité intergénérationnelle travaille à l'organisation d'une projection-débat, avec le Club municipal des anciens de Chaville et France Bénévolat. La commission Santé/sport/handicap annonce la mise en

place d'une table de ping-pong en béton, budgétée à 1500 €. La commission Civisme/citoyenneté/patriotisme a proposé d'installer un composteur au collège pour lutter contre le gaspillage dans les cantines scolaires. Après avoir proposé un concours de dessin sur le thème de l'environnement, la commission Environnement/développement durable a évoqué la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie "qui pourrait être

subventionné par la Communauté d'agglomération" comme leur a suggéré le maire. Enfin la commission Loisirs/culture/animation a annoncé avoir récolté, à la brocante du 7 avril, 50 € destinés à l'association Grain de sable et envisage de participer au prochain Marché d'automne. Tous ces projets ont été adoptés à l'unanimité. ■

Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

Pharmacies de garde (jour)

En septembre

Dimanche 1^{er}

Pharmacie de l'église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél.: 01 47 50 43 10

Dimanche 8

Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray
Tél.: 01 47 50 55 70

Dimanche 15

Pharmacie du centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél.: 01 46 26 95 13

Dimanche 22

Pharmacie Saint-Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres
Tél.: 01 46 26 03 73

Dimanche 29

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres
Tél.: 01 45 34 00 02

Urgences

Pompiers: 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours: 17.

Commissariat de police (toute heure):

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél.: 01 41 14 09 00.

Samu: 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social: 115.

Médecins: 7 jours/7, de 9 h à 23 h,
au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes:
standard unique : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres: 141, Grande Rue à
Sèvres. Urgences: 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud: 3, place Silly.
Urgences: 01 77 70 71 71.

Site Internet: www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison: 01 40 05 48 48.

SOS dentaire: 01 47 78 78 34.

SOS Médecin: 01 47 07 77 77.

SOS Amitié: 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24:
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois: 01 49 07 07 07.

Vos questions sur le handicap

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 les lundis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30; le mardi, de 13 h 30 à 19 h 30 (jusqu'à 16 h 30 pendant les vacances scolaires); le jeudi, 8 h 30 à 12 h.

Consultez aussi le blog "Solidarité handicap Chaville":
<http://handicapchaville.chavilleblog.com>

Nouveau médecin

Un nouveau médecin s'installe à Chaville. Praticien attaché à l'hôpital Ambroise Paré à Boulogne-Billancourt et à la Pitié Salpêtrière à Paris, le Dr Stéphanie Girard-Mauduit est endocrinologue-diabétologue.

Elle reçoit sur rendez-vous à son cabinet situé dans la Résidence Albert 1^{er}, 1227 avenue Roger Salengro.

Rens. au 01 47 09 50 10 (secrétariat).

Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagot) a lieu entre 6h et 18h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19 h.

La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques: "Qualité

de la Ville et développement durable"/ "Propreté et déchets"/ "Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mis en place un dispositif supplémentaire de collecte des encombrants, sur appel au numéro vert 0 800 10 10 21. Ce dispositif concerne les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), comme les appareils ménagers, les matériels audiovisuels, les équipements bureautiques et informatiques, qui ne sont plus collectés avec les encombrants au regard des obligations de tri.

■ Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois de 9 h à 12 h.

■ Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). La déchèterie a mis en place de nouvelles modalités d'accès [voir notre article page 25, nldr].

Route du Pavé des Gardes,

rond-point des Bruyères, à Meudon.

Ouvert du lundi au samedi,

de 9 h à 18 h 30 (sauf les jours fériés).

Ouverture tous les premiers lundis du mois à 11 h.

Rens. au 01 46 17 01 60

ou sur le site www.syelom.fr

Pour en savoir plus:

Service Déchets/Propreté GPSO.

Tél.: 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Groupe Agir ensemble

À CHAVILLE, UN TOUR PROPRE

Juillet : sous nos fenêtres roule le peloton multicolore des coureurs du Tour, prêts à boucler la Grande Boucle de l'année, dont chacun veut espérer qu'elle aura marqué la fin des tricheries, ce mal endémique du sport professionnel comme de la politique. Ce n'est sans doute pas tout à fait vrai mais dans le sport au moins, les choses avancent à force de révélations et de contrôles.

À la mairie se boucle un autre tour, bien moins prestigieux. C'est celui, sous le maillot de l'UMP, de la municipalité sortante assistée de deux « porteurs d'eau » centristes. L'heure du bilan va donc sonner, la propreté du tour sera contrôlée par les juges-commissaires. Pourtant l'on connaît déjà le dosage 2013 du dopage fiscal, ce recours des coureurs atones : ce sera du 5% pour Chaville ! Nous avons souvent critiqué ici le ridicule yoyo des taux (un jour à la baisse, le plus souvent à la hausse), justifié par d'imaginaires problèmes financiers de la ville, vite démentis par les chiffres. Alors, on nous parle du doublement du budget de la reconstruction (au point mort depuis 5 ans) de la MJC, des lampadaires du Pavé des Gardes..., jamais des vraies raisons.

En 2008, quand le député a récupéré la mairie, il affirmait qu'il fallait du dopage fiscal à cause de la mauvaise performance de la gauche ! Puisqu'il en veut toujours c'est sans doute qu'il s'applique le même raisonnement, jugeant sa propre performance calamiteuse. La boucle est ainsi bouclée. Si l'on veut qu'à Chaville le prochain Tour soit propre, il faut vraiment une autre équipe proposant des références, un projet, une éthique sans faille et une énergie renouvelée.

Alors, après 5 ans de mandat de nos cinq élus, notre envie de proposer s'affirme. Mais ce sera pour la campagne électorale, avec nos anciens et nouveaux partenaires. Pour l'heure, nous continuons à combattre les mauvais choix de la municipalité. Ainsi, ce projet de stationnement payant dans toutes les rues de Chaville qui nous semble démesuré et incompatible avec un traitement ciblé (autour des gares et commerces notamment). Espérons que le maire confirmera son recul.

Nous vous souhaitons aussi une excellente rentrée sous le signe d'une activité maintenue de notre tissu associatif largement présent au traditionnel Forum de septembre. Venez-y nombreux !

Thierry Besançon, président du Groupe des élus Agir Pour Chaville
www.agirpurchaville.fr

Groupe Parti socialiste

**GPSO DOIT ADOPTER
LES PRÉCONISATIONS DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

Les élus du groupe "Gauche GPSO" (socialistes, communistes et verts) ont rendu compte de leur mandat au public le 26 avril dernier, à Sèvres. Le constat que tirent ceux-ci est sévère pour la majorité de droite de GPSO, qui n'a pas su doter notre territoire d'une dynamique d'avenir. Cette absence d'ambition se retrouve dans les deux documents supposés formaliser le rôle structurant de GPSO.

Premier document : le PLH (Plan Local de l'Habitat). Il dresse un diagnostic certes lucide de la situation du logement sur GPSO, mais n'en tire aucune conclusion en vue de corriger les insuffisances décrites : logement aidé insuffisant dans plusieurs communes, immobilier hors de prix, déséquilibre de l'offre avec trop de bureaux, mais pas assez de logements. De plus, le coût exorbitant du logement éloigne les foyers modestes ; la mixité sociale en pâtit et des emplois de proximité peinent à être pourvus.

Deuxième document : le CDT (Contrat de Développement Territorial) de GPSO, conclu avec l'État dans le cadre du Grand Paris. Il n'apporte aucun projet nouveau qui permettrait à GPSO de se structurer autour du métro Grand Paris Express. Faute d'informations, l'enquête publique qui a eu lieu du 5 juin au 5 juillet 2013 a attiré peu de monde dans les différentes mairies des communes de GPSO. Les villes de Vélizy et de Marnes la Coquette qui entreront dans la communauté d'agglomération le 1^{er} janvier prochain se trouvent de ce fait exclues de la consultation. Est-ce logique ?

Enfin, la création de GPSO n'a jusqu'ici pas été l'occasion de réaliser des économies de structures, ni d'échelles ou d'offrir plus de services à structure équivalente. Qui plus est, après la réforme de la taxe professionnelle que beaucoup, y compris la droite, estiment mauvaise, ce sont désormais les ménages qui vont désormais supporter l'essentiel de l'effort fiscal. Or GPSO dispose de beaucoup d'atouts. Pour ne pas les gâcher, notre territoire doit fédérer une politique d'ensemble. Nous avons besoin d'une infrastructure de raccordement entre Grand Paris Express et les villes de GPSO, d'une offre de logement pour tous. Et pour commencer, les objectifs de la Région qui, avec le SDRIF (Schéma directeur d'Île-de-France) propose un rééquilibrage en faveur du logement dans les Hauts-de-Seine, doivent être adoptés sans réserve.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.
Parti Socialiste-section de Chaville BP 20 : 01 47 50 50 96.
Mail : ps.chaville@laposte.net ; Site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

AVEC LE CDT ET LE PLH NOUS AVANÇONS

D'envergure métropolitaine, le Contrat de Développement Territorial précise et met en œuvre les objectifs urbains, économiques, culturels et environnementaux partagés par GPSO et les 7 villes qui composent la Communauté d'agglomération. L'avis d'un certain nombre de collectivités et d'instances a d'ores et déjà été recueilli (Région Île-de-France, Conseil général des Hauts-de-Seine, Association des maires de France, syndicat mixte "Paris-métropole", Atelier international du Grand Paris et Autorité environnementale). Une enquête publique a été organisée du mercredi 5 juin au vendredi 5 juillet dans les sept mairies de la Communauté d'agglomération ainsi qu'au siège de GPSO. Elle a pour objectif d'informer le public sur le projet et de recueillir ses observations sur un registre.

Un commissaire enquêteur en charge du dossier examine ensuite les observations consignées dans le registre, rédige un rapport d'enquête et formule un avis, favorable ou défavorable, sur ledit projet. Ce contrat regroupe plus de 40 projets qui s'organisent autour de trois grandes thématiques : la ville numérique, la ville créative et la ville durable. Nous approuvons ce contrat qui, avec l'engagement nécessaire de ses cosignataires nous permettra sans aucun doute d'atteindre les objectifs ambitieux de notre Projet d'Agglomération qui démontre que notre communauté n'est pas une communauté de circonstances ou d'aubaine mais correspond réellement à une communauté de projets et de destin.

Les orientations du Plan Local de l'Habitat sont conformes aux objectifs fixés par le Contrat de Développement Territorial (mise à disposition de 2000 logements par an sur 15 ans) et aux évolutions de la loi SRU. L'interactivité des deux documents PLU et PLH est à prendre en considération. L'enjeu de ce PLH est de maintenir les familles sur le territoire de GPSO.

Avec 60 % des ménages de GPSO qui peuvent prétendre à un logement social, notre Communauté d'agglomération compte environ 20 % de logements sociaux, l'augmentation du seuil attendue est 25 %, ce qui sera le taux de production de logements sociaux dans les constructions neuves, répartie en 50 % de logements type PLUS, 30 % PLS et 20 % PLAI.

Comme nous avons été très enthousiastes, lors de la signature du CDT, nous le sommes tout autant pour ce PLH qui ne pourra qu'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
h.panissal@ville-chaville.fr

COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORIALE

Pendant la période des six mois précédant les élections municipales, la tribune du groupe majoritaire Union pour Chaville est suspendue. Seules les tribunes des groupes n'appartenant pas à la majorité municipale seront publiées conformément à la demande d'un de ceux-ci et contrairement à une tradition chavilloise respectée lors des scrutins de 2001 et 2008.

**Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au Conseil municipal**
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 110
SEPTEMBRE 2013

En septembre

DIMANCHE 1^{er} DE 10H À 18H

Inscriptions pour tous aux activités de la MJC

→ MJC de la Vallée

MARDI 3

Réouverture de la Bibliothèque

→ Bibliothèque

MERCREDI 4

Reprise du cinéma

→ Atrium

SAMEDI 7 À PARTIR DE 10H

Ouverture de la billetterie de l'Atrium

→ Atrium

SAMEDI 7 À 13H30

Fête du Doisu

→ Quartier du Doisu

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

Fête du sport (portes ouvertes)

→ MJC de la Vallée

SAMEDI 7 À 13H30

Inscriptions à l'École des Sports

→ 3, avenue de la Résistance

SAMEDI 14 DE 10H À 18H

Forum des associations

→ Atrium

SAMEDI 14 DE 10H À 18H

Portes ouvertes à la Passerelle des Arts

→ Passerelle des Arts

SAMEDI 14 À 10H30

Matinée d'accueil des nouveaux Chavillois

→ Hôtel de ville

LUNDI 16

Reprise des cours au Conservatoire

→ Conservatoire

JEUDI 19 DE 9H30 À 11H

Café des parents: "Nouvel enfant dans la famille: nouvel équilibre?"

→ Bibliothèque

JEUDI 19 À 20H30

Conférence inaugurale du Forum des savoirs

→ Atrium

SAMEDI 21 À PARTIR DE 7H30

Bossapas

→ Gare Chaville Rive droite

SAMEDI 21 À 10H30

Cercle de lecture "Le lézard lisant"

→ Bibliothèque

DU 21 AU 29 SEPTEMBRE

Exposition de l'Atelier d'arts plastiques et de sculpture

→ Atrium

SAMEDI 28 DE 14H À 18H

Portes ouvertes de la ludothèque Pré Lude

→ MJC de la Vallée

DIMANCHE 29 À 10H

Marche Chaville-Versailles

→ Stade Jean Jaures



FORUM DES ASSOCIATIONS
DANS LE CADRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU

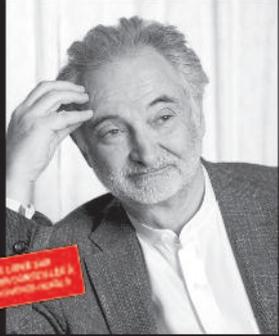


SAMEDI 14 SEPTEMBRE DE 10H À 18H À L'ATRIUM

RENSEIGNEMENTS : 01 41 15 82 08 ou www.ville-chaville.fr



Jacques ATTALI
à L'ATRIUM DE CHAVILLE
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013, À 20H30.



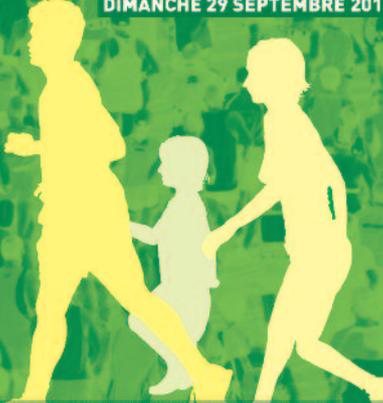
CONFÉRENCE INAUGURALE DU FORUM DES SAVOIRS
"Diderot ou le bonheur de penser"

LA BROCHURE 2013-2014 DU FORUM DES SAVOIRS EST DISPONIBLE À L'ATRIUM ET À L'ÉCOLE DE LA VALLÉE.

à Paris Robert Schuman 93270 Chaville
RNSC: 01 47 05 23 70 ou 01 41 15 99 11



MARCHE CHAVILLE-VERSAILLES
En forme et en famille !
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013



PRÉ-INSRIPTION SUR LE SITE INTERNET WWW.PARISVERSAILLES.COM
INSCRIPTION DEFINITIVE, LE 29 SEPTEMBRE À PARTIR DE 9H, AU STADE JEAN JAURES.

